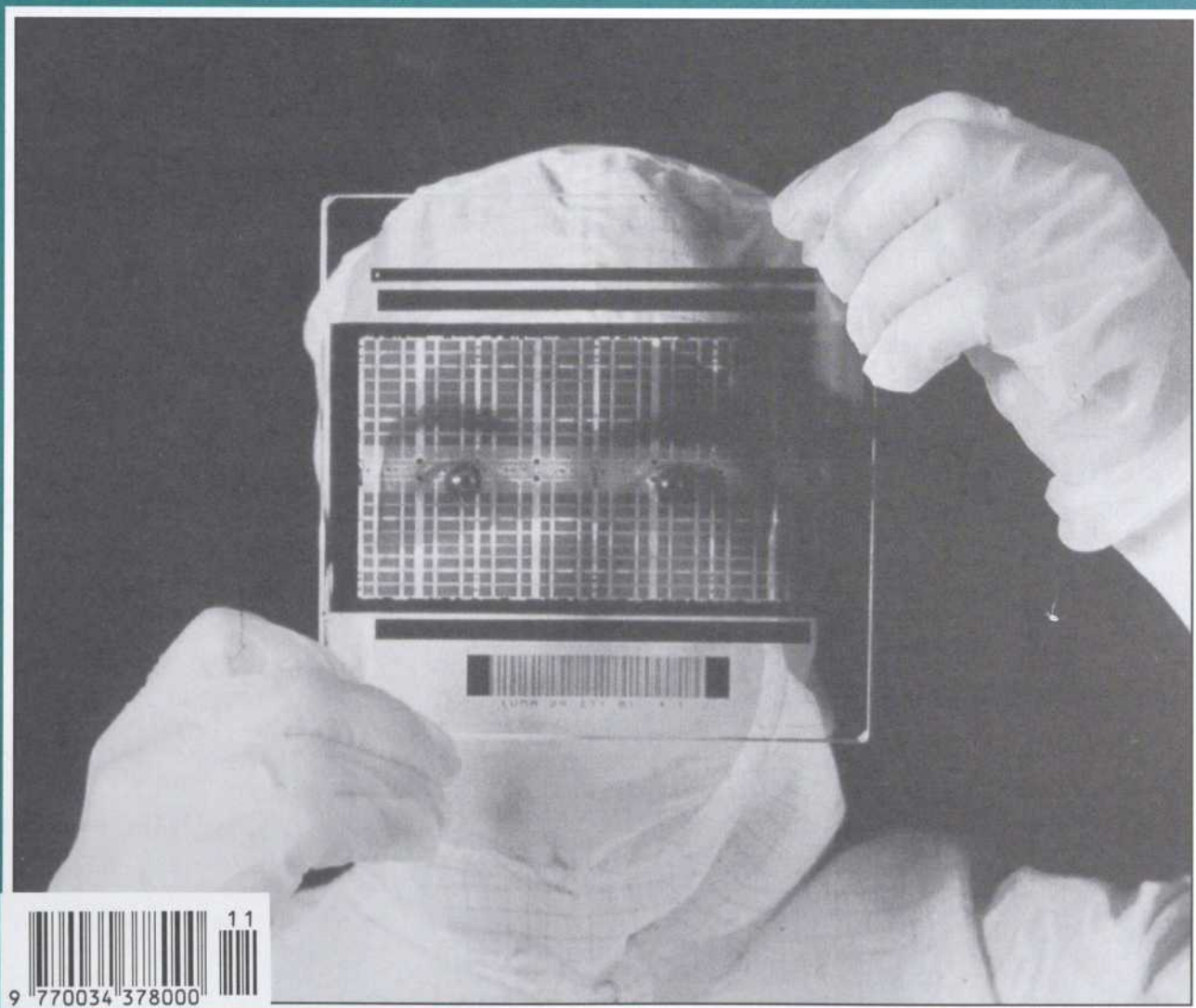


# relations

novembre 1993 3,25\$ no 595

l'urgence de la  
formation professionnelle



Est-il exagéré de parler de l'urgence de la formation professionnelle? Nous croyons que non. Les changements rapides de nos savoirs techniques ainsi que la transformation de notre contexte économique exigent que nous en fassions une priorité pour notre société. De plus, la formation professionnelle concerne autant les syndicats, les employeurs et les gouvernements que les individus à la recherche de formation.

La crise économique que nous vivons met en relief bien des failles de notre société, dont la dévalorisation des savoirs utilitaires; elle fait aussi ressortir l'importance des défis technologiques auxquels nous faisons face. Et pourtant, nous sommes conscients que la formation professionnelle n'est une solution magique ni aux problèmes du chômage ni aux complexités du développement économique. Voilà pourquoi nous regrettons tant de voir transformer en un pur slogan politique la formation professionnelle qui est plus que jamais une préoccupation majeure de notre société. Ce discours simpliste nous semble d'autant plus regrettable qu'il emprunte un ton culpabilisant, rendant les exclus du marché de l'emploi seuls responsables de leur propre malheur.

En posant la question de la formation professionnelle à tous les âges de la vie, des jeunes à l'école jusqu'aux travailleurs et travailleuses déjà sur le marché du travail, nous voulons vous proposer, dans le présent dossier, une vision de la formation professionnelle axée sur une réelle qualification des gens. Or, une telle vision dépasse largement la simple préoccupation de former des gens pour accomplir des tâches précises et immédiates, tout comme elle va au-delà du souci des besoins industriels à court terme.

Dans l'esprit de *Laborem Exercens* («la priorité du travail par rapport au capital»), notre recherche interprète les connaissances dans le sens d'une ressource que la personne humaine peut faire fructifier, lui permettant ainsi de mieux affirmer sa dignité. Comme nous refusons que la formation s'oriente uniquement en fonction du marché de l'emploi, nous rappelons avec insistance l'objectif premier de la formation professionnelle: créer des citoyens capables de relever le défi de construire l'avenir économique de leur société.

Carolyn Sharp

# relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe membre de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE  
Carolyn Sharp

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION  
Fernand Jutras

ASSISTANT À LA RÉDACTION  
Jean Périgny

## COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Jean-Marc Biron, Jacques Boucher, Céline Dubé, Joseph Guère, Julien Harvey, Guy Paiement, Pascale Quiviger, Francine Tardif

## COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Alain Bissonnette, Jean-François Bouchard, René Boudreault, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Vivian Labrie, Yves Lever, Jean Pichette, Jean-Paul Rouleau, Shirley Roy

## BUREAUX

25, rue Jarry ouest  
Montréal H2P 1S6  
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS  
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 24,00\$ (taxes incl.)  
À l'étranger : 26,00\$  
Abonnement de soutien : 50,00\$

TPS: R119003952  
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.  
ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*,  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.  
Envoi de publication - Enregistrement no 0143

# face à l'actualité

Quand le vase déborde  
Une tendance inquiétante  
Le Festival des films du monde  
Des promesses sans lendemain

## TROP JEUNE POUR LA RETRAITE, TROP VIEUX POUR ÊTRE ENGAGÉ

Une manchette à sensation paraissait dans *La Presse* du 2 septembre 1993: «Un chômeur désespéré abat sa femme et se tue.» Une manchette qui fait choc parce que révélatrice de la mort inutile de deux personnes, dont une victime tout à fait innocente. Manchette choc également en raison du visage humain révélé dans les faits entourant ce drame. L'homme qui a tué et qui s'est tué était un chômeur, âgé de 49 ans.

Il était en chômage depuis plus d'un an, suite à une fermeture d'usine. Deux ans auparavant, il gagnait 40 000\$ par année, dans un bon emploi, syndiqué et stable. Depuis un an, il touchait 365\$ par semaine en prestations au chômage, mais dans un mois ou deux, les prestations allaient cesser. S'il ne trouvait pas un emploi stable, il faudrait bientôt vendre la maison ou demander des allocations d'aide sociale. Autre petit détail du drame révélé par le journal: l'homme qui a tué et qui s'est tué s'était apparemment trouvé un nouvel emploi. Tant qu'il était en probation, tout allait pour le mieux; mais quand est venu le temps d'accéder au statut d'employé permanent, il ne faisait plus l'affaire.

La journée même où il recevait cette mauvaise nouvelle, il passait aux actes...

Un des faits saillants de la présente crise économique, c'est l'impact dévastateur qu'elle a sur les travailleurs dits *âgés*, des gens dans la quarantaine et la cinquantaine, hommes ou femmes. Pendant que des secteurs entiers de l'économie disparaissent, les travailleurs, oeuvrant dans ces secteurs, eux, ne disparaissent pas. La situation est particulièrement grave pour ces personnes qui se retrouvent sans emploi. Avec un taux réel de chômage de 22,2% dans la population active (chiffre du Conseil du patronat du Québec), les problèmes auxquels font face les travailleurs dits «vieux» sont énormes et complexes. À la suite d'une fermeture d'usine, ils ont finalement deux options: se recycler ou se mettre à la recherche d'un autre emploi.

S'il veut se recycler, le travailleur âgé se retrouve face aux mêmes problèmes que tous les autres Québécois: nombre insuffisant de places, listes d'attente interminable, confusion totale dans les programmes de formation professionnelle entre le fédéral et le provincial.

En plus de ces obstacles, le travailleur âgé qui décide de se prendre en main par le biais d'un retour aux études est confronté à des défis particuliers. Souvent, avant même d'entrer dans un cours de recyclage ou de formation professionnelle proprement dit, celui-ci a besoin de s'alphabétiser ou d'améliorer ses capacités en calcul de base. Dans une étude faite par le Conseil du travail de Toronto auprès des travailleurs âgés ayant vécu des fermetures d'usine, plus de 40% d'entre eux avaient besoin des cours de langue de base avant de pouvoir espérer entrer dans un cours de formation professionnelle. Il faut noter le courage de ces hommes et de ces femmes qui décident, à l'âge de 45 ans, de retourner à l'école, de faire face aux bureaucraties aliénantes de la main-d'oeuvre et des commissions scolaires. C'est tout un défi pour des gens dont la première expérience avec le système scolaire fut souvent un échec de nature à miner leur confiance en eux-mêmes.

Quant à ceux et celles qui décident de tenter leur chance sur le marché du travail, ils trouvent rapidement que les choses ont beaucoup changé. Confrontés à la fermeture de leur usine, ils cherchent un travail semblable à celui qu'ils viennent de perdre, afin de se prévaloir de leur compétence et de leur expérience. Trop souvent, surtout dans le cas des secteurs industriels dépassés, le nouveau milieu de travail est lui-même voué à la fermeture. Dans l'étude citée précédemment, on a repéré des cas de travailleurs, âgés de 40 ans et plus, qui sont allés de fermeture en fermeture d'usine, passant parfois jusqu'à quatre milieux de travail différents en cinq ans. Autrefois l'expérience était considérée comme un atout pour l'obtention d'un emploi. Aujourd'hui, si l'expertise du travailleur âgé est dans un champ dépassé par

la nouvelle technologie, celui-ci découvre vite que c'est presque l'inexpérience qui compte!

Souvent, selon cette étude fort intéressante, le travailleur âgé qui vit l'expérience d'une fermeture d'usine possède une ancienneté de quinze à vingt ans au sein d'une même compagnie. Or, depuis les quinze dernières années, le marché du travail a beaucoup changé. Fini le jour où on était engagé au comptoir par un gérant ou un contremaître! Aujourd'hui, il faut un curriculum vitae soigneusement préparé pour dénicher même le poste le plus banal du secteur des services. Dépourvu quant aux techniques de recherche d'emploi dans ce nouveau contexte, le travailleur âgé devient une proie facile pour les compagnies qui se spécialisent dans l'aide aux gens en quête d'emploi.

En bout de ligne, que le travailleur âgé ayant vécu une fermeture d'usine ait décidé de se chercher immédiatement un emploi ou de se recycler aux études, il est toujours hanté par cette idée que le chômage est un problème personnel. Beaucoup de personnes entrées sur le marché du travail dans les bonnes années économiques 60 ou 70, développent un sentiment de culpabilité suite à leur situation de chômeurs et à leur incapacité de trouver un nouvel emploi. Ce n'est donc pas, selon eux, un problème structurel, mais plutôt un problème individuel. Plus les semaines de chômage s'écoulent, plus la culpabilité et la dépression s'installent.

Et parfois, quand la déprime fait déborder le vase, cela fait des manchettes. ■

Vincent Greason

## LES POLITIQUES CANADIENNES EN MATIÈRE D'AIDE INTERNATIONALE

Depuis la fin de la guerre froide, certains constatent la disparition du tiers monde de notre champ de vision. Tous les pays de l'OCDE, dont le Canada, diminuent les budgets alloués à l'aide au développement, sous prétexte que la crise qu'ils traversent ne permet plus de participer à cette forme de partage. De même, nous assistons de plus en plus à des discussions sur la globalisation de l'économie où on ne dit rien du tiers monde, sauf lorsqu'il s'agit de vanter le développement « miraculeux » de certains pays, de revendiquer la protection tarifaire contre leur main-d'oeuvre à bon marché, de se fier de leurs pauvres qui viendraient s'installer au Nord.

Pourtant, les pays du Sud continuent d'exister. Les défis économiques importants auxquels ils sont confrontés n'éteignent pas les espoirs qui surgissent un peu partout. Alors que le fardeau de la dette et l'échec des programmes d'ajustement structurel aggravent la pauvreté et contribuent à la détérioration du tissu social, le développement des mouvements démocratiques ainsi que la paix fragile qui s'installe dans certains pays permettent de croire que les forces vives des populations du Sud demeurent puissantes. C'est pour cette raison que plusieurs préfèrent parler d'un temps de transition plutôt que d'un moment de crise.

L'aide au développement que nous avons connue depuis 30 ans a été en quelque sorte un produit de la guerre froide. Un de ses objectifs importants fut de protéger le positionnement des

super-puissances. Pourtant, même dans ce contexte, le Canada était reconnu pour avoir une vision particulière du développement. La place faite, dans ses politiques, aux organisations volontaires et au partenariat lui a mérité à juste titre la réputation de privilégier le développement durable et démocratique et de porter un intérêt marqué pour des projets dans le domaine de la santé et de l'éducation. Naguère cette réputation assurait un accueil chaleureux des représentants du gouvernement canadien dans les instances internationales. La réception froide qui a marqué la visite de la Première ministre du Canada à l'assemblée générale de l'ONU, en octobre dernier, laisse à penser que malheureusement bien des choses ont changé.

Quels sont ces changements qui font que des pays du Sud se reconnaissent moins dans les prises de positions du gouvernement canadien? La réduction des budgets d'aide y est certainement pour beaucoup. On peut y voir aussi la déception découlant de la tendance pernicieuse du gouvernement canadien d'orienter l'aide uniquement en fonction d'objectifs politiques et économiques à court terme (n'est-ce pas ainsi qu'il faut comprendre le désengagement du gouvernement canadien en Afrique centrale et de l'Est?). De même, plus d'un intervenant soupçonne le gouvernement canadien de voir dans les opérations de maintien de la paix et l'aide nécessaire aux pays de l'Est un substitut aux programmes d'aide au développement du Sud. D'autres craignent que la fragmentation des politiques d'aide

n'amène une perte de l'indépendance de l'ACDI vis-à-vis les divers ministères fédéraux, sinon son éparpillement.

Ces changements dans la façon qu'a le Canada d'incarner son rôle dans le monde, en particulier ces tendances inquiétantes dans sa manière de gérer ses budgets d'aide au développement, poussent les organisations canadiennes et québécoises de coopération internationale à revendiquer une révision de la politique étrangère du pays. Entre autres, elles espèrent qu'une telle révision permettrait de repenser nos politiques d'aide au-delà de la guerre froide, de revaloriser l'action humanitaire centrée sur la

participation populaire et le développement équitable, de privilégier la promotion positive de la paix. De même, peut-on espérer qu'une telle révision pourrait renouveler notre conscience de vivre dans un monde profondément interdépendant, où la solution humanitaire aux situations de crise passe nécessairement par la concertation des forces vives au nom de la justice et sous le signe du partenariat. ■

Carolyn Sharp

## LE POIDS DE L'HISTOIRE

année après année, les bilans du Festival des films du monde reprennent les mêmes insatisfactions: faiblesse générale de la compétition, prix accordés en majorité par diplomatie plutôt que pour la valeur réelle des films, prédominance de l'anglais dans le sous-titrage, absence d'une véritable animation populaire comme il en existe dans les autres festivals estivaux de Montréal, manque de transparence de l'organisation, etc.

Heureusement, ils peuvent surtout en souligner les qualités majeures: vaste panoramique réussi sur le cinéma mondial; chance de découvrir qu'à côté du cinéma américain (environ 5% de la production mondiale), il existe un cinéma très diversifié et plus passionnant; occasion pour beaucoup de retrouver la fascination du cinéma sur grand écran plutôt que sa miniaturisation déformante à la télévision; attraction d'un public diversifié et souvent pluriethnique qui ne fréquente que rarement le grand écran. À beaucoup de personnes peu attirées par le cinéma en tant que tel, il fournit soit la chance de revoir un pays d'origine ou une région du monde dans laquelle elles ont fait des voyages, soit de découvrir de nouvelles cultures. Pour moi, ce festival de 1993 reste le meilleur moment de prendre le pouls du cinéma tel que vécu dans les pays dont les salles ne programment jamais les réalisations, avec le plaisir de voir apparaître aux génériques de nouveaux noms d'artistes et de pays (Estonie, Kazaskhtan, Géorgie, Arménie, etc.). Pour un professeur de cinéma, c'est le lieu essentiel d'un recyclage permanent.

Avant même de m'asseoir pour les projections, je constatais dans le catalogue des films un nombre inhabituel de coproductions (plus d'une trentaine) entre divers pays. Ce sont surtout des pays européens (France, Allemagne, Suisse, Italie, Pologne...) qui s'associent, mais ils vont chercher des partenaires aussi loin que le Viêt-Nam ou l'Argentine. Pour une première fois, on voit les États-Unis, absents depuis toujours de cette forme de production, s'associer à la Chine, laquelle, par ailleurs, s'allie à Taïwan et à Hong-Kong. Comme on a au Québec une expérience assez malheureuse de la coproduction (films souvent apatrides, mélange incohérent de styles), je redoutais un peu le résultat. Mais, agréable surprise, presque tous les films demeurent consistants, soit parce qu'ils portent la marque d'un pays surtout (*L'honneur de la tribu*, France-Algérie, est un vrai film algérien, comme le *Journal de Lady M.*, Suisse-Belgique-Espagne-France, est un vrai film suisse), soit qu'une vision européenne transcende les particularités nationales sans les nier (*Le long silence*, France-Italie, avec une réalisatrice allemande; *Bleu*, France-Suisse-Pologne, avec un réalisateur polonais).

Nouveau sur une aussi grande échelle, ce mode d'organisation veut avant tout lutter contre l'hégémonie américaine sur le

cinéma mondial, mais sa valeur principale vient sans doute de ce qu'il constitue un formidable lieu de rencontre, beaucoup plus efficace que les traités économiques pour la constitution d'une Europe culturelle. Il permet aussi beaucoup plus d'audaces esthétiques et rappelle que le cinéma doit constamment se renouveler pour demeurer vivant (on le voit surtout dans *Bleu*, pur délice cinématographique réalisé en France par le Polonais Krzysztof Kieslowski).

De la trentaine de films vus, aucun thème important ne se dégage, si ce n'est celui du retour à ce moment charnière qu'a été la Seconde Guerre mondiale. Ayant été le temps de décisions capitales tant pour reconstruire les pays que pour les consciences individuelles, cette époque se voit reconstituée surtout pour amorcer une réflexion sur le thème de la responsabilité. Le cinéma de cette année souligne surtout un certain nombre de «trahisons» qui ont marqué le demi-siècle suivant. *Trahir*, film roumain et grand prix (mérité) du festival, en montre un cas direct avec toutes ses ambiguïtés; j'en ai vu une dizaine d'autres cas dans autant d'autres films nationaux. Fait à noter, la plupart sont réalisés par des cinéastes de la trentaine. Il s'agit avant tout de comprendre ce qui s'est passé, mais plusieurs demandent des comptes et réclament vengeance. C'est un thème qui restera sans doute présent pour plusieurs années encore, mais peut-être serait-il bon de méditer la finale proposée par l'Espagnol Mario Camus dans *Sombras en una batalla*: «la meilleure vengeance est dans le pardon et l'oubli», car la haine détruit celui qui hait, non celui qui est haï.

On remonte parfois plus loin dans le passé. C'est le cas de *Daens* (film belge), relatant la destinée de ce prêtre qui, au tournant du siècle, dut s'opposer autant aux autorités ecclésiastiques qu'aux capitalistes sans scrupules. Ou encore de *L'honneur de la tribu* qui fait comprendre, en plus de 50 ans d'histoire, comment le fondamentalisme musulman prend racine dans un vécu collectif d'oppression. Sur le même thème, je frémis quand je constate l'efficacité avec laquelle le film turc de propagande *L'exilé* (très grand succès en Turquie, dit un communiqué de presse) convainc les esprits non critiques que seuls les *mollahs*, les «barbus», apporteront une certaine justice. Rare film venant du monde arabe, *La nuit*, de Syrie, relate le drame palestinien vu de l'intérieur, mais les événements récents en feront probablement une oeuvre dépassée dans sa vision. Plusieurs films laissent entrevoir que l'idéologie islamiste constituera le problème numéro un du XX<sup>e</sup> siècle.

Un autre problème important, celui des jeunes qui se suicident, réellement ou symboliquement, demeure présent dans plusieurs films de divers pays (France, Kazaskhtan, Yougoslavie, Roumanie, États-Unis, etc.), reflétant ainsi le désarroi moral qui

caractérise les années 90 dans des milieux où aucun idéal n'est proposé.

Malgré plusieurs accents pessimistes, le rapide tour du monde qu'offre le festival laisse sur une note optimiste: l'unification de l'Europe dans quelques rêves fondamentaux de liberté et d'entraide, la sérénité par rapport aux fantômes du passé, l'extension

de la réflexion sur la place des femmes dans la société ne peuvent qu'ouvrir des voies prometteuses pour l'avenir. Sans compter que le cinéma européen reste le plus libre, le plus créateur. ■

Yves Lever

## L'APRÈS-GUERRE AU SALVADOR

«D'un côté, nous sommes heureux que la guerre soit terminée pour retrouver nos familles, mais le gouvernement ne respecte pas les accords de paix. Nous, les ex-guérilleros démobilisés, sommes sans travail, sans salaire, dans une plus mauvaise situation encore que lorsque nous étions dans la guérilla.»

Rosa a vingt-trois ans et s'est intégrée dans le Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN) à l'âge de neuf ans, comme sanitaire, puis comme combattante. Elle attend toujours la réintégration économique qui devait s'effectuer après la démobilisation, selon les accords de paix entre le gouvernement et le FMLN. Heureusement, Rosa vit dans une communauté paysanne autogérée et, grâce au soutien communautaire, elle peut suivre de la formation, avoir accès à des soins de santé et à une garderie populaire pour ses trois enfants.

Sa communauté continue les pressions pour que lui soit reconnue la propriété légale des terres occupées durant la guerre, lorsque ses membres ont quitté l'exil intérieur ou les camps de réfugiés. Rosa, elle, attend toujours la parcelle de terre à laquelle elle a droit comme ex-combattante. Le processus de redistribution aussi prévu dans les accords est ardu; les grands propriétaires refusent souvent de vendre leurs surplus à un prix raisonnable et le gouvernement a sur-bureaucratisé le processus.

«Si cette guerre avait été juste, ils n'auraient pas abandonné les soldats amputés de guerre, ceux qui les ont servis pendant ces douze ans.» C'est Humberto qui parle. À vingt-huit ans, avec son pied gauche en moins parce qu'il a marché sur une mine lorsqu'il était militaire pour l'armée salvadorienne, Humberto vit dans un bidonville, car il ne reçoit aucune aide de l'État malgré les promesses de guerre. Comme plus de 7000 ex-militaires, Humberto est membre d'ALFAES, l'Association des handicapés de guerre des Forces Armées salvadoriennes, qui exige un soutien financier, professionnel et médical pour ses membres, tel qu'inscrit dans les accords.

Le 20 mai dernier, ALFAES s'est jointe à l'Association des handicapés de la guérilla pour manifester son mécontentement face au non-respect des accords de paix par le gouvernement. L'anti-émeute les a reçus. Un manifestant a été tué et plusieurs

autres furent blessés. Aux côtés de leurs anciens ennemis, les ex-soldats prennent conscience des abus de l'armée qu'ils ont servie durant la guerre. «C'est très paradoxal, nous dit Cérilo Vasquez, vice-président d'ALFAES. Quand nous étions dans l'armée, on nous présentait les gens qui sortaient dans la rue pour défendre leurs droits comme des terroristes. Maintenant que nous ne sommes plus dans l'armée, que nous sommes handicapés et que nos droits sont violés, ou nous accuse d'être terroristes nous aussi et on nous tire dessus.»

La dépuración et la réduction de l'armée, telles que prévues dans les accords de paix, se sont réalisées... à la manière de l'extrême-droite au pouvoir. Parmi les anciens dirigeants militaires démis de leurs fonctions, un général se présente aux élections présidentielles pour le parti des militaires (le PCN); l'ancien ministre de la Défense, le général Ponce, est promu à la direction de la compagnie nationale des télécommunications et un autre poursuit sa carrière dans l'OEA.

Les élections se préparent avec un recensement pour le moins suspect. «Le plus grand problème, c'est qu'environ 700 000 Salvadoriens n'ont pas encore été recensés et ne pourront pas voter, explique le journaliste Felipe Vargas. «Environ deux millions de personnes ont le droit de voter... Avec toute la fraude qu'il y a eu dans le passé à partir des listes informatisées, indépendamment du fait que les sympathies peuvent varier d'un côté comme de l'autre, la droite peut l'emporter si le recensement n'est pas refait. Et la gauche a beaucoup de difficultés parce qu'elle n'a pas d'expérience électorale.»

Tant de questions restent en suspens dans le petit pays centraméricain qui a soif de paix. Pendant combien de temps l'armée restera-t-elle mobilisée pour soi-disant combattre la délinquance généralisée... d'ex-militaires non réintégrés dans la société civile? La répression reprendra-t-elle de plus belle lorsque la mission des Nations unies quittera le pays après les élections? Le pouvoir politique et économique auquel aspire le FMLN, devenu parti politique, lui fera-t-il perdre contact avec ses bases? Les cinq partis formant le FMLN sauront-ils réconcilier leurs divergences de manière constructive pour le peuple martyr? ■

Louise Boivin

### À LIRE DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS

L'avenir de l'industrie forestière au Québec  
Violence et reconstruction en Afrique du Sud  
Femmes et politiques au niveau municipal  
Québécois et autochtones, partager une terre  
Conflits identitaires d'une société en crise

DOSSIER

# l'urgence de la formation professionnelle

Jean-François Leblanc/STOCK



# UNE CONDITION DE SURVIE

par Joseph Giguère

à mesure que le monde du travail se transforme en un grand cosmos technologique, aux secrets toujours plus complexes, la formation professionnelle devient un objectif de survie, tant pour les individus que pour la société elle-même. Parmi les acteurs institutionnels de notre société, État, syndicats, patronat, maisons d'enseignement, etc., on est unanime sur l'ampleur et l'urgence croissante du défi en question. Cependant on ne s'entend pas nécessairement sur l'orientation, les modalités et les responsabilités de l'intervention.

À l'heure où, dans le sillage de la récente campagne électorale, l'enjeu social et économique représenté par la formation professionnelle risque de voir son écho confondu avec le bruit de la compétition politique, *Relations* a voulu proposer à ses lecteurs et lectrices de revenir à la substance de la question elle-même de façon à s'approprier davantage les éléments du débat et, incidemment, contribuer à son avancement.

Le discours sur la formation professionnelle est souvent prisonnier de catégories techniques qui le rendent difficile d'accès. Démêler les questions, s'entendre sur le contenu d'un certain nombre d'expressions, constituent des préalables indispensables.

Un point fondamental de la discussion, qui touche notre rapport à l'éducation comme société, est celui de l'importance respective accordée à la formation générale et à la formation professionnelle en même temps que les relations organiques de l'une avec l'autre. Cette question en implique beaucoup d'autres. Quel est le niveau minimal de formation générale que tous les élèves devraient atteindre? Quel degré d'osmose faut-il conserver entre formation générale et formation professionnelle? À partir de quel âge doit se faire l'orientation professionnelle débouchant directement sur le marché du travail? Que penser de la revalorisation de la formation professionnelle au secondaire? Pourquoi cette revalorisation n'a-t-elle que peu d'effet sur le décrochage?

Dans le prolongement de ces interrogations s'inscrit celle de la formation pro-

fessionnelle des adultes. Quelles conditions faut-il mettre en place pour que les adultes aient accès à un système de formation professionnelle continue? Qui doit payer pour un tel système? Quelle est la responsabilité des entreprises dans ce processus permanent?

Le partenariat entre les institutions d'enseignement et les organismes du monde du travail quant à la définition et l'orientation de la formation professionnelle constitue également un objet de préoccupation. Le danger est grand que les maisons d'enseignement soient reléguées au rôle de servantes des entrepri-

## Une caractéristique essentielle de la formation professionnelle doit être précisément sa professionnalité.

ses, préparant et dispensant des contenus «ad hoc» en réponse aux besoins pointus et particuliers de ces dernières. Cette formation «adaptative» constituerait une aliénation de la véritable formation professionnelle qui doit revêtir un caractère fondamental et qui seul est capable d'exercer un effet innovateur sur le marché du travail.

Par ailleurs, il est temps que les entreprises du Québec soient convoquées à sortir de leur passivité consommatrice et à se responsabiliser véritablement face à la formation professionnelle. À quand une politique pour amener les employeurs à octroyer à leurs travailleurs et travailleuses des conditions réalistes pour l'accès à la formation continue? À quand une collaboration institutionnelle école-entreprise permettant la formation professionnelle en alternance?

Enfin ce serait myopie que de parler allégrement de formation professionnelle sans tenir compte du marché de l'emploi

et de l'organisation du travail. Au Québec plus de 20% de la population économiquement active se trouve en dehors du marché du travail. La vraie raison de cette marginalité est que mathématiquement il n'y a pas de postes de travail en nombre suffisant sur le marché.

Cependant un certain discours gouvernemental cherche à convaincre les personnes qui sont depuis plus longtemps en marge que la cause de leur malheur est leur inemployabilité. Elles sont alors conviées à s'inscrire dans des programmes pour devenir employables. On les fait ainsi tourner en rond dans des apprentissages qui n'en sont pas vraiment, qui ne les qualifient pas pour des métiers reconnus et qui ne les conduisent à aucune diplomation. Ce carrousel insensé illustre le caractère tronqué d'une politique de formation professionnelle faisant abstraction du développement de l'emploi.

La formation professionnelle peut de la même façon aboutir à une impasse, si l'on ne tient pas compte de l'organisation du travail. Dans son livre *S'engager pour l'avenir*, Christian Payeur avance qu'une caractéristique essentielle de la formation professionnelle doit être précisément sa «professionnalité». Cette notion signifie tout le contraire d'une formation qui ne serait qu'«adaptative», conçue pour les besoins particuliers d'une entreprise donnée. La «professionnalité» est constituée de savoirs fondamentaux et transférables, qui donnent à l'individu une autonomie et une capacité d'intégrer des savoir-faire particuliers. Cette autonomie inhérente à la «professionnalité» est en contradiction avec la culture robotique des pseudo-métiers d'usine qui ne représentent souvent qu'un dressage à des gestes sériels dans une séquence de production donnée.

Notre propos n'était pas, dans le présent dossier, de répondre en détail à chacune de ces questions. Nous avons convoqué différents auteurs et auteures, de compétence certaine, qui en traitent en privilégiant respectivement l'un des quatre angles suivants: l'école, l'évolution des politiques, l'employabilité et le milieu du travail. ■

# SOMMES-NOUS DES ANALPHABÈTES TECHNOLOGIQUES?

par Christian Payeur<sup>1</sup>

**a**u Québec, la préoccupation pour la formation professionnelle a pris une telle ampleur qu'on peut se demander si nous ne sommes pas, de fait, un peuple d'analphabètes technologiques? Bien sûr, on ne peut répondre par un oui ou par un non à une telle question. Encore faut-il s'entendre sur ce que l'on veut dire par analphabète technologique. Et puis, la technologie est tellement omniprésente, qu'il doit bien y avoir quelqu'un, quelque part, qui s'y connaît un peu en la matière. Ce qui nous amène à reposer la question sous forme de trois sous-questions (n'ayez crainte, on va s'en sortir!). Sommes-nous à ce point dépourvus? Partons-nous de zéro? Quels sont les véritables enjeux?

## *Sommes-nous à ce point dépourvus?*

L'analphabétisme est une notion relative. Au sens strict, celle-ci renvoie à l'incapacité de lire et d'écrire. Par extension, l'analphabétisme concerne aussi les connaissances de base requises pour vivre en société. On parle d'analphabétisme fonctionnel pour décrire un déficit des connaissances de base nécessaires pour évoluer de façon autonome dans une société donnée. Historiquement, le niveau de connaissances requis pour dépasser le stade d'analphabétisme fonctionnel a tendance à s'élever, à mesure que nos sociétés se complexifient et que l'usage des notions de base en lecture, écriture et calcul se répand dans le quotidien. Par exemple, on doit savoir lire pour opérer un guichet automatique, ce qui n'est pas indispensable pour transiger avec une caissière.

La notion d'analphabétisme technolo-

gique qu'on utilise ici n'est pas courante. Nous nous en servons davantage pour faire image qu'à titre de concept reconnu. Néanmoins, l'image s'avère féconde. Assimilé à l'analphabétisme fonctionnel, l'analphabétisme technologique circonscrit les connaissances requises pour évoluer dans un univers technologique donné. Ces connaissances ne doivent pas être réduites à des savoirs scientifiques et techniques, car il y a toujours comme préalables à ceux-ci les capacités fonctionnelles de base (lire, écrire, compter). L'exemple connu de la modernisation

## Sous la pression des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation du travail, le «système» historique de formation professionnelle se révèle de plus en plus anachronique.

technologique de la Boulangerie Weston illustre bien ce propos: pour rendre aptes les boulangers de métier à s'adapter à leur nouvel environnement technologique, il a fallu dans plusieurs cas assurer une alphabétisation de base permettant l'appropriation subséquente des connaissances technologiques.

Une fois établi l'objet de notre propos, on peut s'interroger sur sa pertinence, dans un pays où ont été conçus des barrages tels Manic 5 et LG2, où foisonnent les usines de pâtes et papiers, de transformation métallurgique, de construction aéronautique, etc. Tout ceci ne s'est pas fait tout seul. Il y a en fait, depuis plusieurs décennies, un «corps d'élite» constitué d'ingénieurs et d'ingénieurs, de techni-

ciennes et de techniciens ainsi que de gens de métiers qui ont fait émerger et fonctionner le Québec technologique moderne. On peut en effet parler de «corps d'élite» puisque, historiquement, la proportion de la main-d'oeuvre active à qui on reconnaissait une certaine «professionnalité» est toujours demeurée marginale. Est-ce à dire que nous sommes demeurés majoritairement des analphabètes technologiques?

Lorsqu'on examine les modes d'accès à l'emploi au Québec, que ce soit dans l'industrie (pâtes et papiers, métallurgie) ou dans le secteur tertiaire, on constate que pour le grand nombre l'embauche se fait sur une base minimale et que l'apprentissage «professionnel» se fait sur le tas. Par la suite, il est courant que la promotion se fasse sur la base de l'ancienneté, l'échelle la plus répandue pour mesurer les «acquis» de ce type d'apprentissage.

Aujourd'hui comme hier, un grand nombre de travailleuses et travailleurs s'avèrent des autodidactes «professionnels». Il s'en dégage deux traits historiques du point de vue de la formation professionnelle. Premièrement, notre système institutionnel de formation professionnelle est toujours demeuré sous-développé et relativement marginal, de même que la formation formelle en entreprise. Deuxièmement, il y a un large pan de la qualification de la main-d'oeuvre qui est toujours demeuré à l'ombre, un méconnu.

Sous la pression des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation du travail, ce «système» historique de formation professionnelle se révèle de plus en plus anachronique. De nouvelles exigences apparaissent: connaissances de base plus étendues, formalisation accrue des connaissances techniques, complexification des tâches, etc. C'est par rapport à ce nouvel environnement de travail qu'on peut s'interroger sur notre analphabétisme technologique. Mais rassurons-nous, nous ne sommes pas complètement dépourvus.

1. Secteur recherche, CÉQ.

## Partons-nous de zéro ?

La prise de conscience récente autour de la formation professionnelle a un effet de « mode » qui, par sa soudaineté et son ampleur, pourrait laisser croire que nous partons de zéro. Or, il n'en est rien.

Il y a tout d'abord l'expertise non reconnue mais présente dans les milieux de travail. Plusieurs travailleuses et travailleurs commencent à percevoir qu'une systématisation de la formation en entreprise et une appropriation syndicale de celle-ci peuvent contribuer à une revalorisation de leur travail et à une amélioration de leur quotidien. Ils peuvent avoir besoin des institutions d'enseignement pour formaliser certains contenus de formation ou en compléter d'autres, mais ces milieux possèdent une expertise qui doit être reconnue.

Le Québec possède aussi un réseau étendu de formation professionnelle de niveau secondaire et collégial, ramifié à l'ensemble des régions. Si la conscience populaire valorise beaucoup la formation technique du collégial, la formation professionnelle du secondaire a encore de la difficulté à se détacher d'une image qui est davantage le produit des vicissitudes du passé que le reflet de sa réalité. Les efforts considérables des dernières années au secondaire ont permis une modernisation en profondeur des programmes et des équipements, qui inspire maintenant le milieu collégial.

Ce qui demeure aussi mal connu, c'est le fait que les institutions d'enseignement (secondaire et collégial) n'offrent pas que des activités de type « scolaires » menant à un diplôme, mais qu'il est aussi possible d'y obtenir un ensemble de services « sur mesure », en fonction des besoins des milieux de travail. Certes, tout n'est pas dans le meilleur des mondes et la formation de la main-d'œuvre souffre encore de lourdeurs bureaucratiques qui ne relèvent pas la plupart du temps des institutions d'enseignement. L'important est de retenir qu'il existe des ressources pour relever le niveau d'alphabétisation technologique. On serait bien fou de s'en passer et de perdre ainsi un temps précieux.

## Quels sont les véritables enjeux ?

• *S'inscrire dans une mutation du travail et des qualifications.* L'organisation du travail provenant du taylorisme et du fordisme traverse une crise dont l'issue demeure encore largement indéterminée.

Si certains employeurs se cramponnent à une organisation du travail fortement hiérarchisée et à une division du travail très poussée, il y a fort à parier que l'avenir se trouve ailleurs. Au-delà des slogans patronaux de l'excellence et de la qualité totale, se profile une transformation bien réelle des milieux de travail.

Si plusieurs entreprises ont cru un temps s'en sortir avec l'implantation de nouvelles technologies, plusieurs expériences malheureuses d'informatisation ayant sous-estimé le « facteur humain » ont contribué à réorienter la recherche de solutions du côté de la formation et de l'organisation du travail. Il existe dans plusieurs milieux de travail un consensus relatif, souvent fragile, pour dire que l'avenir dépend d'une mutation des qualifications et de l'organisation du travail. Pour le travail, il s'agit de relever le défi d'une professionnalité élargie, fondée sur un travail plus autonome et plus complexe ainsi que sur une formation plus large, plus

## À défaut de prendre le virage de la réorganisation du travail et de la formation, nous serons chômeurs et analphabètes technologiques.

qualifiante. L'affirmation peut paraître surprenante en regard d'une réalité animée par des vents contraires, mais on peut prévoir qu'une part importante des emplois de l'an 2000 se trouve dans des entreprises qui feront des choix en ce sens. On peut le dire autrement : à défaut de prendre le virage de la réorganisation du travail et de la formation, nous serons chômeurs et analphabètes technologiques.

S'il y a des choix à faire, c'est qu'il y a aussi des jeux de pouvoirs à assumer. Au nom de la qualité totale, le patronat clame bien haut la nécessité de revoir le travail, de parler davantage de formation et d'améliorer la formation professionnelle des jeunes. Dans les faits cependant, le conservatisme organisationnel demeure encore la norme, les investissements en formation plafonnent (on devrait parler de plancher plutôt que de plafond) et on fait bien peu pour la formation des jeunes. La dialectique patronale sert bien ses intérêts. L'insécurité force une fraction impor-

tante de la main-d'œuvre à assumer sa propre formation sans que les entreprises aient à le reconnaître. Les jeunes qui sortent formés aux technologies nouvelles des institutions d'enseignement sont souvent utilisés pour permettre l'ajustement au changement, alors que la main-d'œuvre en place revendique une formation adéquate, créant une concurrence coûteuse et inutile entre « jeunes » et « vieux ». Mais qu'on soit jeune ou vieux, on fait les frais d'une non-reconnaissance alimentée par le discours patronal. L'autre effet de cette dynamique est d'éviter tout débat sur l'interaction entre formation et organisation du travail. Enfin, ces discours et pratiques contradictoires maintiennent les jeunes loin de la formation professionnelle, la majorité s'orientant vers la voie « royale » de la formation générale et demeurant pour l'essentiel des analphabètes technologiques.

Il y a un cercle vicieux à briser si nous voulons assurer l'avenir. Il faut imposer plus de formation, plus de démocratie au travail. Actuellement, le patronat pousse les hauts cris à toute mesure corrective en matière d'investissement à la formation. Dans les années trente, le patronat s'opposait aussi aux politiques sociales et économiques qui contribuèrent, suite à leur imposition, à la plus longue période de croissance économique de l'histoire du capitalisme. Le Québec a besoin de s'assurer les conditions d'une véritable mutation des qualifications et du travail.

• *Former autrement pour changer le travail.* Ne pas bouger du côté de la formation professionnelle alors que tout doit bouger du côté du travail contribuerait non seulement à se préparer des lendemains économiques peu reluisants, mais à condamner de plus une fraction importante de la population à une forme d'analphabétisme technologique. Encore faut-il revoir comment et dans quel sens bouger!

• *Revoir les rapports entre formation générale et formation professionnelle.* L'évolution du système éducatif depuis la mise en oeuvre des recommandations du *Rapport Parent* illustre bien le rapport des Québécoises et des Québécois à l'éducation. En effet, le slogan « Qui s'instruit s'enrichit » sera interprété d'une façon bien particulière, c'est-à-dire : plus on va loin dans une filière de formation générale, mieux c'est. Il y a une voie royale menant jusqu'aux études universitaires et les personnes qui tombent en route (les abandons) n'ont qu'à se débrouiller pour se trouver un emploi. Jusqu'à maintenant, ce n'est jamais plus que le quart d'une génération qui sort du système éducatif avec un diplôme de formation professionnelle (du secondaire ou du collégial).

À la création des cégeps, on prévoyait que les deux tiers des inscriptions allaient se faire en formation professionnelle. Longtemps il n'y a eu que le tiers des cégépiennes et cégépiens inscrits en formation professionnelle et, encore aujourd'hui, la parité avec la formation générale n'est pas atteinte. Au secondaire, la clientèle en formation professionnelle a connu un déclin dramatique jusqu'à la fin des années 80, alors que croissait le nombre de décrocheuses et décrocheurs. Bref, de tout temps comme maintenant, une majorité des Québécoises et Québécois sortent du système éducatif sans pouvoir témoigner d'une qualification professionnelle reconnue. De plus, on peut quitter le cégep avec un DEC général et être un quasi-analphabète technologique.

Du point de vue du développement de l'emploi, ceci a des conséquences dramatiques, tant pour les individus que pour les entreprises. En raison du profil indifférencié au plan professionnel d'une large fraction des sortants du système scolaire et de la main-d'oeuvre disponible, le développement d'emplois qualifiés se trouve grandement hypothéqué. De plus, contrairement à des pays qui ont fait le choix de la formation professionnelle, tels la Suède et l'Allemagne (75% des jeunes passent par la formation professionnelle) et qui ont adopté des politiques actives d'emploi, l'État québécois conserve des politiques faméliques à cet égard.

On peut établir une relation entre un système développé de formation professionnelle et la portée des politiques d'emploi. Il serait donc souhaitable que nous tendions vers un rééquilibrage des filières de formation générale et de formation professionnelle, de façon à ce qu'une majorité des nouvelles générations acquièrent une qualification professionnelle avant de quitter le système scolaire. Pour y parvenir, il faut cependant offrir de meilleures garanties d'emploi pour les diplômées et diplômés de la formation professionnelle, ce qui constituerait sans aucun doute la meilleure approche pour revaloriser ces filières de formation.

Un autre aspect des rapports entre la formation générale et la formation professionnelle mérite notre attention. Il existe dans notre vieux fonds culturel une sorte de hiérarchie entre les savoirs «nobles» (formation générale) et les savoirs «utilitaires» (formation professionnelle). Il faut noter que le partage entre les deux catégories («nobles» et «utilitaires») évolue dans le temps, puisqu'à une certaine époque les mathématiques étaient considérées comme un savoir «utilitaire», alors qu'aujourd'hui elles figurent au premier rang des savoirs «nobles».

Si on considère à ce point les mathé-

matiques, c'est notamment en fonction des vertus qu'on leur accorde dans le développement de la logique. Peut-on imaginer qu'un élève peu intéressé par les mathématiques, mais fasciné par la mécanique, pourrait trouver matière à développer ses capacités logiques en approfondissant l'étude de la mécanique? Peut-on croire que des élèves plus attirés par l'expérimentation concrète que par l'apprentissage abstrait trouveraient une motivation à des apprentissages de base (français, mathématiques, etc.) dans une démarche à caractère technologique et manuel? Sans remettre en cause la pertinence de certaines connaissances préalables pour accéder à des programmes structurés de formation professionnelle, on peut croire qu'il est possible de diversifier les modes d'apprentissage en revoyant notre façon de hiérarchiser les savoirs. Ceci pourrait aussi avoir pour conséquence de revoir la hiérarchisation entre les filières de formation pour l'orientation des jeunes, les «meilleurs» en formation générale, les «moins bons» en formation professionnelle.

L'expérience récente de la voie technologique au secondaire va dans ce sens. Le programme permet à des jeunes d'atteindre des objectifs de scolarisation de 4e et de 5e secondaire dans le cadre d'un projet à caractère technologique. Il faudra que les conditions d'implantation s'améliorent si nous voulons atteindre les objectifs recherchés. La voie technologique a cependant le mérite d'illustrer une voie alternative.

● Assurer la reconnaissance des qualifications. Historiquement, il existe au Québec deux modes différenciés et séparés de développement des qualifications: la formation en institution et l'apprentissage sur le tas en entreprise. Il existe deux conséquences indésirables de cette situation. Tout d'abord, la formation en institution manque parfois d'enracinement dans les conditions concrètes de travail, en raison notamment de la faiblesse des stages. Puis, il est difficile pour les travailleuses et travailleurs ayant acquis des compétences en entreprise de formaliser leurs connaissances dans le cadre d'un programme de formation en institution puisque, très souvent, ces compétences acquises ne sont pas reconnues et qu'on les oblige à suivre des cours correspondant à des savoirs acquis, allongeant inutilement leur démarche de formation.

Plutôt que d'opposer les vertus de l'une ou l'autre, on peut penser à des modalités plus systématiques d'interaction qui contribueraient à une meilleure reconnaissance de la formation en institution et de l'apprentissage en entreprise et à un relèvement significatif du niveau des qualifications.

On doit se convaincre que nos façons de faire historiques sont devenues inadéquates en regard des défis de l'avenir. Nous ne partons pas de zéro, nous avons des acquis. Encore faut-il le reconnaître. Mais il y a beaucoup à faire pour nous éviter d'être les analphabètes du XXIe siècle. ■



Paul Hamel

Quand les lois du marché l'emportent...

# BRÈVE HISTOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

par Pierre Paquet<sup>1</sup>

pas une semaine ne s'écoule sans qu'on ne lise dans les journaux des déclarations de politiciens ou d'experts affirmant la nécessité, pour le Canada ou pour le Québec, de favoriser l'adaptation de la main-d'oeuvre, le développement des ressources humaines, la culture de la formation dans les entreprises. Quelques-uns plaident en faveur de l'utilisation des fonds de la Caisse d'assurance-chômage «à des fins productives» telle la formation de la main-d'oeuvre, d'autres en faveur de programmes de réinsertion en emploi et de développement de l'*employabilité*; et, tout dernièrement, certains ont prôné le «bénévolat obligatoire» que l'on devrait imposer aux assistés sociaux aptes au travail, selon la suggestion de certaines municipalités. Les querelles de juridiction entre Ottawa et Québec, sur ces différents sujets, occupent aussi un espace non négligeable dans l'actualité.

Pour que l'on discute autant de formation de la main-d'oeuvre, serait-ce que nos gouvernements ont tout à coup saisi l'importance des enjeux liés à la formation des adultes? Aurait-on identifié une des voies principales pour sortir de l'*impasse du sous-emploi* à laquelle sont confrontés le Canada et le Québec, comme bien d'autres sociétés industrielles? Peut-on espérer, notamment grâce à un système de formation des adultes renouvelé et plus performant, retrouver les chemins de la prospérité et, peut-être, du plein emploi? En examinant le chemin parcouru au cours des vingt-cinq dernières années, soit depuis 1967, nous chercherons à apporter quelques éléments de réponse à ces questions.

Pour interpréter le développement et l'évolution des politiques de formation des adultes, il s'avérera nécessaire de rappeler certaines interventions des gouvernements fédéral et provincial, dans les domaines de la sécurité sociale et du

marché du travail. Vues comme moyen de conservation d'un emploi ou de possible intégration/réintégration au marché du travail ou encore, d'adaptation aux nouveaux besoins du marché, les activités de formation seront considérées comme faisant partie d'une politique de main-d'oeuvre.

À partir du milieu des années 80, les politiques sociales, tout comme les politiques du marché du travail, feront l'objet d'une révision en profondeur. Les réformes viseront à réaffirmer la prédominance de l'économie de marché sur les droits sociaux.

Ce type d'intervention, présent dans toutes les sociétés industrielles avancées, soulève les mêmes enjeux: les orientations macro-économiques, l'emploi, le marché du travail, les salaires et la protection sociale. Ce sont les choix politiques relatifs à l'agencement de ces différents éléments qui détermineront les caractéristiques spécifiques du système de formation propre à telle province ou à tel pays. Toutefois, dans le présent article, nous nous limiterons à évoquer deux questions particulièrement reliées à l'évolution des politiques de formation des adultes, soit la réforme du Régime d'assurance-chômage et celle du Régime d'assistance sociale.

## *Des choix politiques*

● *Le Régime d'assurance-chômage.*  
En 1940, la Constitution canadienne avait été amendée, avec l'accord des provinces, pour permettre au gouvernement fédéral d'exercer pleine juridiction sur l'assurance-chômage. Il s'agira d'une des pièces maîtresses du nouveau dispositif de protection sociale appelé à jouer le rôle de stabilisateur pour renforcer la demande dans les périodes de ralentissement économique. Les modifications apportées au régime, après 1971, surviendront à une époque où l'économie canadienne connaîtra des périodes de récessions à répétition, ce qu'elle n'avait plus connu depuis les années 30. La plupart des changements apportés prendront la forme de reculs successifs, visant soit à relever les conditions d'admissibilité, à restreindre l'ampleur et la durée des prestations ou à limiter les engagements financiers de l'État à l'égard de ce régime.

Toutefois, certaines modifications apportées en 1977 revêtiront un caractère différent. Manifestant des inquiétudes face aux répercussions négatives que pourrait avoir l'assurance-chômage sur l'incitation au travail, le gouvernement apportera des modifications à la loi, en

1. L'auteur est responsable de recherche au Bureau d'études et de développement de la Faculté de l'éducation permanente, à l'Université de Montréal. Le présent article est largement inspiré d'un document décrivant l'évolution des politiques canadiennes et québécoises de formation des adultes, depuis 1960. Cette contribution fait partie de l'ouvrage collectif *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Martin Yves (éd.), Québec, IQRC, 1993.

vue de renforcer le rôle du régime par rapport au marché du travail. On permettra l'utilisation de la Caisse à des fins «innovatrices». Il s'agira alors de continuer à assurer le remplacement de revenu de prestataires participant à des activités de formation ou de création d'emplois ou à des accords de travail partagé. Le gouvernement acceptera de financer en entier les prestations complémentaires, en sus des prestations ordinaires.

En novembre 1990, le Parlement canadien sanctionnera une réforme majeure du Régime d'assurance-chômage. Celle-ci aura notamment pour effets:

- D'éliminer toute contribution du gouvernement fédéral au financement de la Caisse (en 1989, cette contribution s'élevait à près de 3 milliards de dollars).
- De rejeter toute la responsabilité à l'égard du chômage sur les travailleurs et les employeurs, considérant dorénavant que le chômage est l'affaire des seuls partenaires socio-économiques.
- De restreindre l'accès au régime, le niveau des prestations et leur durée.
- De permettre l'utilisation, jusqu'à un maximum de 15%, des fonds de la Caisse d'assurance-chômage (dorénavant financée entièrement par les contributions des travailleurs et des employeurs) «pour des utilisations à des fins productives», afin d'assurer non seulement le soutien du revenu, mais aussi le financement d'activités telles que la formation, la création d'emplois, le travail partagé, etc.



Jean-François Leblanc/STOCK

Deux questions sont reliées à l'évolution des politiques de formation des adultes, soit la réforme du Régime d'assurance-chômage et celle du Régime d'assistance sociale.

● *Le Régime d'assistance sociale.* Le Parlement canadien votera en 1966 une loi-cadre permettant d'instaurer, dans les provinces, un régime d'assistance publique. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral pourra défrayer 50% des coûts des programmes provinciaux d'assistance sociale. Le Régime canadien d'assistance publique impose des normes minimales que les provinces peuvent bonifier. Le régime mis en place prévoit des prestations pour toutes les personnes et les familles pouvant fournir la preuve de

l'insuffisance de leur revenu de subsistance, peu importe la raison.

Le nouveau régime rompt avec la tradition de l'assistance sociale, établissant une distinction entre les personnes incapables au travail qui, estime-t-on, méritent l'aide de l'État (les personnes âgées, les aveugles ou les invalides) et les personnes aptes au travail, tenues d'assurer leur subsistance à même les revenus d'emploi qu'elles ont la responsabilité de trouver par leurs propres moyens. Parmi les personnes aptes au travail, seules les plus démunies pouvaient espérer recevoir l'aide d'organismes de charité financés par des fonds publics (par exemple, les mères nécessiteuses). L'obligation de recourir à cette forme d'aide en fait cependant des personnes socialement stigmatisées. Pour sa part, le gouvernement québécois adoptera sa Loi de l'aide sociale, en 1969. En conformité avec les nouvelles normes nationales, cette loi abolira la distinction entre les personnes aptes et incapables au travail.

En 1985, Ottawa et Québec signeront une entente permettant d'utiliser les fonds du Régime d'aide sociale pour financer des programmes de réinsertion des assistés sociaux sur le marché du travail. La distinction auparavant étanche entre le marché du travail et l'assistance sociale se trouvera alors remise en cause. L'existence de tels recoupements constituera l'une des principales caractéristiques de la nouvelle politique d'assistance sociale adoptée par le Parlement québécois, en décembre 1988. La nouvelle Loi sur le soutien du revenu aura également pour effet de rétablir la distinction, disparue

La formation des adultes:

## ÉVOLUTION DES POLITIQUES

La première loi portant exclusivement sur la formation des adultes sera sanctionnée par le Parlement canadien, en mai 1967. Cette loi instituait le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada (PFMC), programme de portée plus générale que les précédents. Par ailleurs, il ne s'agissait plus d'un programme à frais partagés; dorénavant Ottawa assumerait seul le coût des activités et des allocations de formation liées au PFMC. À l'époque, le gouvernement du Québec avait manifesté sa vive opposition à l'adoption de ce projet de loi. Ottawa ira toutefois de l'avant, invoquant ses responsabilités en matière de stabilisation de l'emploi et d'amélioration de la productivité.

À compter de 1967, les chevauchements et les querelles de juridiction marqueront de façon permanente l'histoire des relations fédérales-provinciales, en matière de formation des adultes. Toutefois, depuis la publication par le gouvernement du Québec, en janvier 1984, de son *Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes* et le lancement par le gouvernement fédéral, en juin 1985, de sa nouvelle stratégie du marché du travail dite de *Planification de l'emploi*, les politiques canadiennes et québécoises de formation des adultes ont connu un virage majeur.

P.P.

depuis près de vingt ans, entre les personnes aptes et inaptes au travail. De plus, parmi celles qui sont aptes au travail, les barèmes varieront selon la disponibilité et la participation aux mesures de réintégration au marché du travail.

En somme, à partir du milieu des années 80, les politiques sociales, tout comme les politiques du marché du travail, feront l'objet d'une révision en profondeur. Ces réformes viseront à réaffirmer la prédominance de l'économie de marché sur les droits sociaux. Ce qui sera le plus significatif dans ce processus, ce ne sont pas tant les coupures dans les dépenses totales de l'État, mais plutôt leur réorientation dans une direction fort différente de celle ayant caractérisé les décennies antérieures. C'est dans un tel contexte que seront révisées, par Ottawa et Québec, les politiques de formation des adultes.

## La nouvelle orientation

● *La nouvelle politique québécoise de formation des adultes.* Les propositions du Québec prendront la forme d'un *Énoncé d'orientation* rendu public au début de 1984. Le gouvernement choisira alors d'emprunter des avenues différentes, à plusieurs égards, de celles recommandées en 1982 par la Commission d'étude sur la formation des adultes (CÉFA). Il ne retiendra pas la vision large et intégrée de l'éducation des adultes proposée par cette commission.

Dans son *Énoncé d'orientation*, Québec proposera notamment aux partenaires socio-économiques d'apporter leur propre contribution à la gestion des programmes, en réactivant le réseau des Commissions de formation professionnelle (CFP) tombé en désuétude au cours des années 70. Par contre, en matière de formation en entreprise, Québec choisira d'y aller sur la pointe des pieds, refusant de réglementer les activités organisées ou financées par les entreprises. Invoquant la conjoncture économique défavorable, il privilégiera plutôt une approche fondée sur l'incitation, qu'il qualifiera de «partnership renouvelé».

En outre, Québec y proposera de solutionner le problème du fouillis administratif non pas en créant un organisme central différent des deux principaux ministères sectoriels, comme le lui avait recommandé la Commission d'étude sur la formation des adultes, mais bien en attribuant au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSRFP) le

rôle de maître d'oeuvre des politiques de formation professionnelle et d'aide à l'emploi, y compris la négociation des accords avec le gouvernement fédéral. De son côté, le ministère de l'Éducation se verra confier une mission de service, perdant le leadership qu'il était sensé exercer jusque-là sur la formation professionnelle.

Au fil des ans, les conséquences de ces choix apparaîtront de plus en plus clairement. Plutôt que de chercher à maintenir un équilibre entre les besoins *en main-d'oeuvre* (les besoins du marché du travail) et les besoins *de la main-d'oeuvre* (ceux des adultes eux-mêmes), le gouvernement mettra principalement l'accent sur l'adaptation aux besoins du marché et reléguera au second plan d'autres volets de la politique d'éducation des adultes. Le MMSRFP deviendra le principal lieu de conception et de gestion des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre et d'intégration/réintégration au marché du travail.

Par ailleurs, à la suite de la réforme du Régime d'aide sociale, entrée en vigueur en août 1989, divers programmes d'aide à l'emploi et d'amélioration de l'*employabilité*, destinés aux assistés sociaux aptes au travail, seront créés, remaniés ou simplement maintenus. Si certains de ces programmes donnent accès à une formation complète, sanctionnée par un diplôme, pour la majorité des participants, il s'agira plutôt de suivre des activités de formation de courte durée (sur le tas, «hors programme», sous forme d'attestation ou de certificat...) ou tout simplement de participer à des stages en vue d'acquérir de l'expérience de travail, mais pratiquement sans bénéficier d'aucune formation reconnue ou transférable.

D'autres mesures viendront s'ajouter, telle l'instauration du Crédit d'impôt remboursable à la formation (automne 1990), visant à soutenir les efforts de formation consentis par les entreprises, et sa contrepartie, le programme SPRINT (automne 1992), visant à assurer une aide financière aux démarches de formation, entreprises directement par des individus. Puis sera créée, en octobre 1990, la Conférence permanente sur l'adaptation de la main-d'oeuvre, considérée comme lieu privilégié de concertation entre le MMSRFP, le patronat et les syndicats, en matière de formation de la main-d'oeuvre. Seuls les syndicats et le patronat des secteurs privé ou coopératif seront invités à cette table de concertation; ni le secteur public, ni les milieux de l'éducation ne seront appelés à y participer.

À la suite de la publication par le MMSRFP de l'*Énoncé de politique sur le*

*développement de la main-d'oeuvre* (1991) et de la sanction de la loi, sera créée, en juin 1992, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM). L'*Énoncé de politique* de 1991, comme la création de la SQDM, viendront pour ainsi dire avaliser les choix d'orientation du gouvernement du Québec, en matière de formation des adultes, ébauchés en 1984 et confirmés depuis lors à travers diverses décisions gouvernementales.

● *La nouvelle stratégie fédérale du marché du travail.* La *Planification de l'emploi* (1985) se situera au coeur de la nouvelle stratégie fédérale du marché du travail. Cette politique entraînera une révision en profondeur des programmes de formation de la main-d'oeuvre et de création d'emplois.

Avec la *Planification de l'emploi*, la priorité sera accordée à l'ajustement de l'offre à la demande plutôt qu'à la poursuite d'un objectif de plein emploi. Le chômage sera considéré simplement comme un indicateur de la vitalité et de la compétitivité de l'économie ou encore comme «un mal nécessaire» plutôt que comme un fléau à combattre. On estimera dorénavant qu'il revient au seul secteur privé de créer des emplois. Le gouvernement, quant à lui, cherchera à répondre aux besoins des différents marchés (notamment les marchés régionaux et locaux) plutôt qu'à prétendre préparer les personnes qui ont de la difficulté à s'intégrer au marché du travail ou à occuper des emplois stables et bien rémunérés. Et au lieu de s'appuyer sur un système sophistiqué de planification centralisée, le gouvernement privilégiera la consultation des partenaires socio-économiques pour éclairer ses décisions.

La *Planification de l'emploi* s'appuiera principalement sur deux approches distinctes et complémentaires. Dans les deux cas, l'objectif est le même, éviter les pénuries de main-d'oeuvre, mais les moyens sont fort différents: la première approche est axée sur la formation qualifiante, dont la durée pourra être plus longue qu'auparavant (jusqu'à trois ans). Lorsque le marché requiert l'acquisition de compétences, à cause de changements technologiques, de l'évolution du marché, ou lorsque des postes demeurent vacants faute de travailleurs qualifiés, on retiendra comme solution une formation conduisant à l'exercice de métiers ou d'occupations en demande.

La seconde approche propose principalement l'acquisition d'expérience de travail, comportant parfois une composante de formation (les programmes d'*employabilité* destinés aux personnes

vivant à la périphérie ou en marge du marché du travail). Elle visera à rendre disponible aux entreprises un bassin suffisant de main-d'oeuvre non qualifiée ou requérant un faible niveau de qualification. Dans ce cas, la formation sera tout simplement absente ou secondaire, étant alors considérée comme un moyen parmi d'autres (acquisition d'expérience de travail, counselling d'emploi, initiation au marché du travail, assistance à l'emploi, aide à la mobilité...), pour garantir la disponibilité de ce type de main-d'oeuvre sur le marché du travail.

À compter de 1985, les initiatives prises par le gouvernement fédéral tendront à conforter cette nouvelle orientation des politiques et des programmes de formation et d'intervention dans le marché du travail. La *Planification de l'emploi* permet de comprendre la forme différente que revêtra l'Accord Canada-Québec sur la formation, signé en février 1987, en vertu de la Loi nationale sur la formation. Contrairement à l'accord précédent, celui de 1987 ne portera que sur la «formation en établissement». Le volet formation en industrie sera directement intégré à la politique de la *Planification de l'emploi* et fera l'objet d'une entente séparée. Quant à la «formation en établissement», elle subira des modifications majeures. En conformité avec les objectifs de la *Planification de l'emploi*, l'Accord exigera des institutions d'enseignement qu'en trois années

elles convertissent 40% des sommes consacrées auparavant à la formation offerte sous forme de cours (les «achats directs»), en activités de formation sur mesure (les «achats indirects»), destinées à répondre aux besoins à court terme des entreprises.

En avril 1989, le ministre de l'Emploi et de l'immigration rendra public un énoncé de politique proposant une *Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre* (SMMO), en vertu de laquelle serait réaffectée dès 1990, «pour utilisation à des fins productives», une somme de 1,3 milliard de dollars provenant de la Caisse d'assurance-chômage, dont 800 millions devant servir à financer des activités de formation, d'intégration/réintégration au marché du travail, d'aide à l'emploi, d'aide à la mobilité...

Les objectifs poursuivis au moyen de la nouvelle stratégie iront dans le sens de la *Planification de l'emploi*: favoriser l'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins du marché. Le gouvernement continue de considérer qu'il ne lui appartient ni de modifier, ni de moduler l'emploi, ni, pour les mêmes raisons, de financer le chômage. En avril 1989, le ministre des Finances annoncera la décision d'Ottawa de laisser dorénavant au secteur privé le soin d'assumer seul le financement du Régime d'assurance-chômage. En fait, la *Stratégie de mise en valeur de la main-*

*d'oeuvre* vient élargir significativement la sphère d'action du gouvernement, notamment en matière de formation des travailleurs en emploi.

En conformité avec la *Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre*, le ministre de l'Emploi et de l'immigration annoncera, en janvier 1991, la création de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre (CCMMO). La Commission sera composée de vingt-deux membres représentant le monde des affaires, les syndicats, les établissements de formation ainsi que chacun des quatre «groupes désignés» (dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi).

● *Québec et Ottawa se rapprochent.* Il est frappant de constater combien les politiques de formation des adultes des deux paliers de gouvernement se sont rapprochées au cours de cette période. Si les intentions du gouvernement du Québec contenues dans l'*Énoncé d'orientation* de janvier 1984 demeuraient ambiguës à certains égards, la stratégie fédérale de *Planification de l'emploi*, lancée en juin 1985, proposait clairement une réorientation majeure des politiques et des programmes d'intervention dans le marché du travail, qu'il s'agisse de développement de l'emploi ou de formation de la main-d'oeuvre.

Dans les années subséquentes, diverses décisions prises par le gouvernement québécois auront pour effet de rappro-



Clément Allard/Canapresse

Le rapprochement des deux paliers de gouvernement consacrera la prépondérance des objectifs économiques.

cher ses propres orientations de celles d'Ottawa. Le leadership assuré par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et la faiblesse du rôle joué par le ministère de l'Éducation et par le ministère de l'Enseignement supérieur, en matière de formation des adultes, favoriseront ces convergences. Les deux paliers de gouvernement en viendront à partager largement une problématique commune ainsi qu'une façon comparable de concevoir le partenariat avec le secteur privé. Ce rapprochement consacrera la prépondérance des objectifs économiques, réduits en bonne partie à l'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins du marché, et entraînera une réorientation des programmes de soutien du revenu (assurance-chômage et aide sociale), en vue d'inciter (ou de contraindre) les personnes aptes au travail à participer à des programmes de formation ou d'*employabilité*.

Le principal contentieux entre les deux paliers de gouvernement demeurera celui du partage des pouvoirs. Les nouveaux développements, survenus au cours du mois d'août 1993, laissent entendre qu'Ottawa et Québec en seraient venus à une entente sur le partage des pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre et d'aide à l'emploi.

## Les enjeux

La réorientation des politiques et des programmes de formation des adultes et d'intervention dans le marché du travail, instaurée au cours des années 1984-1985, fait partie d'un vaste mouvement de redéfinition des politiques économiques et sociales ayant prévalu au cours des trois décennies précédentes.

En matière de formation des adultes, cette réorientation se traduira de la façon suivante, tant à Québec qu'à Ottawa:

- La prédominance accordée à l'objectif d'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins du marché plutôt qu'à l'objectif du plein emploi.
- Le renforcement du rôle du secteur privé dans les politiques et les programmes publics de formation et d'intervention dans le marché du travail. Une place prépondérante sera assurée au patronat et aux syndicats du secteur privé.
- La mise en place de deux filières d'intervention, l'une axée sur la formation qualifiante et l'autre, sur l'*employabilité*.
- La mission de service attribuée aux ministères à vocation éducative et aux réseaux d'enseignement. Le rôle et le mandat des réseaux d'enseignement

seront substantiellement modifiés.

- L'accroissement du rôle de catalyseur joué par l'État, en matière de formation en entreprise en favorisant le développement de la culture de la formation.

Compte tenu des critiques dont avaient fait l'objet les politiques de formation des adultes, au cours des années 70 et au début des années 80, on peut facilement identifier divers effets bénéfiques liés aux réformes du milieu des années 80. La réorientation favorisera la participation des partenaires socio-économiques et d'autres intervenants aux programmes publics de formation et d'intégration au marché du travail. Elle rapprochera les activités de formation des besoins du marché. Elle accordera une importance majeure au maintien du lien

On peut se demander si ces politiques auront pour effet de simplement renforcer le Québec à deux vitesses ou plutôt de jeter des passerelles susceptibles de permettre aux personnes vivant à la périphérie ou en marge du marché du travail de sortir de la dépendance des programmes sociaux ou du cercle vicieux de la pauvreté.

entre la formation et le marché du travail, chez les personnes connaissant des difficultés d'intégration/réintégration en emploi. Elle multipliera les interactions entre les milieux de travail et les établissements scolaires. Elle accroîtra la panoplie des stratégies disponibles pour apporter une réponse adaptée à la diversité des besoins et des contextes. Elle incitera les entreprises à investir davantage dans la formation de leurs personnels...

Toutefois, l'accès aux divers programmes et la nature des activités accessibles varieront sensiblement, selon les besoins du marché. La filière de la formation qualifiante offrira des possibilités réelles d'accroissement des compétences et de maintien des travailleurs dans des emplois de bonne qualité. Par contre, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs à

statut précaire auront peu accès à cette filière de formation, en entreprise ou par les programmes publics. Par ailleurs, si les niveaux d'emploi sont faibles ou si la qualité des emplois disponibles n'est pas prise en compte, les chances de succès de la filière de l'*employabilité* seront sensiblement réduites. Les politiques du marché du travail misant sur deux filières distinctes, telles que nous venons de les décrire, pourraient alors avoir principalement pour effet d'accentuer la dualisation du marché du travail et la polarisation des revenus.

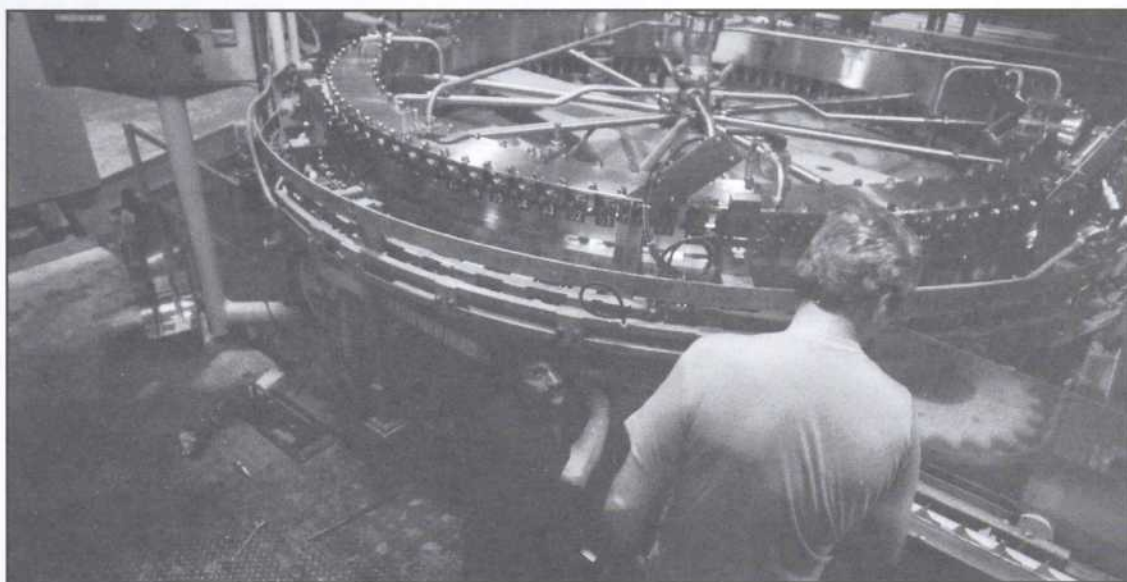
Par ailleurs, la forte prédominance des objectifs d'adaptation de la main-d'oeuvre pourra compromettre l'équilibre à maintenir entre les besoins du marché et ceux de la main-d'oeuvre, ainsi qu'avec les autres volets de la politique d'éducation des adultes: alphabétisation, formation de base et formation fondamentale, vie démocratique, hausse du niveau de scolarité chez certains adultes... L'absence de leadership des ministères responsables de la mission éducative et le sous-financement des infrastructures et des activités dans les réseaux d'enseignement risquent de faire pencher démesurément la balance du côté des objectifs économiques à court terme.

Dans un pays où prédomine une approche néo-libérale et dans une conjoncture de rareté de l'emploi, les politiques de formation des adultes et d'intervention dans le marché du travail sont confrontées à des défis de taille. Au-delà du mandat de répondre aux besoins en main-d'oeuvre qualifiée, on peut se demander si ces politiques auront pour effet de simplement renforcer le Québec à deux vitesses ou plutôt de jeter des passerelles susceptibles de permettre aux personnes vivant à la périphérie ou en marge du marché du travail de sortir de la dépendance des programmes sociaux ou du cercle vicieux de la pauvreté.

Sauront-elles proposer un juste équilibre entre des objectifs économiques (qui ne sauraient être réduits au seul ajustement de la main-d'oeuvre aux besoins immédiats du marché) et des objectifs de développement personnel et social? En principe, les politiques de formation et d'intervention dans le marché du travail peuvent servir de levier de développement. Mais pour que ce développement soit équilibré, ces politiques seront tributaires de certains choix de société ayant trait à l'emploi et à la redistribution de la richesse collective. Si la formation des adultes représente une condition nécessaire à un développement économique et social équilibré, elle ne saurait constituer à elle seule une condition suffisante. ■

# LE CARROUSEL DE L'EMPLOYABILITÉ

par Gabrielle Ciesielski et Diane Laberge<sup>1</sup>



Jean-François Leblanc/STOCK

Les politiques ne servent-elles pas davantage à gérer l'exclusion des personnes sans emploi, en les faisant circuler d'un programme à l'autre, comme s'il s'agissait d'un carrousel?

**d**ans une conjoncture économique marquée par des impératifs de compétitivité des entreprises, de flexibilité de la main-d'œuvre et par un taux de chômage endémique, les exigences du marché du travail amènent la population active à accroître ses compétences par le recours à la formation. Sous la pression de cette demande croissante, le système d'éducation a dû s'ajuster à l'arrivée massive d'adultes en formation, en modifiant ses pratiques et ses politiques éducatives. Le virage que nos gouvernements ont fait prendre aux politiques liées à l'emploi et à la sécurité sociale a aussi multiplié les voies d'accès à l'éducation des adultes. Son visage s'en est trouvé modifié de manière significative.

Règle générale, les adultes étudient pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, accéder à l'emploi ou s'y maintenir. Ce sont principalement les personnes sans travail qui grossissent les rangs des effectifs scolaires. On devrait pouvoir s'en réjouir. Pourtant, il est alarmant de voir tant d'adultes abandonner leurs études en cours de route. Par exemple, dans le cadre du programme québécois «Rattrapage scolaire», 68% des adultes abandonnent leurs études au cours des douze premiers mois<sup>2</sup>. Un échec dramatique quand on constate que cette deuxième chance est souvent la dernière!

Il est aussi fort inquiétant de voir tant d'adultes étudier et demeurer toujours sans travail quelques années plus tard, parfois même sans diplôme, et ce, en dépit d'un tel investissement. Socialement considérée par tous comme le moyen par excellence pour améliorer ses compétences et sa situation professionnelle, on se demande alors pourquoi et comment la formation peut mener, malgré tout, à de tels culs-de-sac!

Dès lors, il devient inévitable de voir les mêmes personnes aller et venir d'un programme à l'autre, à la fois pour démontrer leur volonté de s'en sortir et pour

trouver un moyen d'améliorer leurs conditions de vie. Il faut se demander également si les politiques liées à l'emploi et à la sécurité sociale ne servent pas davantage à gérer l'exclusion des personnes sans emploi, en les faisant circuler d'un programme à l'autre, comme s'il s'agissait d'un carrousel!

## *Emploi ou «employabilité»*

Pour comprendre en quoi le monde de la formation est devenu un palliatif au lieu d'un tremplin vers l'emploi, il faut revenir quelques années en arrière. Depuis la dernière décennie, la société québécoise va de crise en crise, de récession en récession. Pour faire face à ce déclin de l'économie, les gouvernements des pays industrialisés ont adopté des solutions néo-libérales. Ces solutions, fondées sur le désengagement de l'État, ont conduit à développer et à banaliser l'existence d'un chômage chronique élevé, jetant ainsi les bases d'une société «cassée en deux». Actuellement, on compte au Québec plus de 1 200 000 personnes sans travail:

1. Gabrielle Ciesielski est coordonnatrice de L'Enjeu et membre du conseil d'administration de l'ICEA. Diane Laberge est directrice générale de l'ICEA.
2. Ministère de la Main d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, *L'abandon de la participation à la mesure rattrapage scolaire*, janvier 1993.

621 767 personnes prestataires de la Sécurité du revenu, aptes au travail, s'additionnent aux 512 000 prestataires de l'assurance-chômage « réguliers actifs », recensés par la division régionale d'Emploi et Immigration Canada en mai dernier. Ce chômage s'est inévitablement accompagné d'une croissance des coûts liés aux politiques sociales. On a donc aussi préparé une population, inquiète et vulnérable, à accepter l'idée que les programmes de sécurité sociale devaient être modifiés afin d'en réduire les coûts.

C'est ainsi qu'au cours des années 80, on a vu se transformer au Québec les politiques liées à l'emploi et aux mesures de sécurité sociale. Les responsabilités de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu seront fusionnées au sein d'un même ministère, en 1982. L'esprit qui anime ces politiques change alors de manière radicale. On introduit l'idée qu'il faut contrer la dépendance par rapport à l'aide sociale et « inciter » les prestataires à se responsabiliser face à leur situation. La notion de responsabilité individuelle s'inscrit au coeur de la nouvelle philosophie de l'aide sociale dans un domaine jusque-là associé à un devoir de l'État envers les plus démunis. Les prestations de sécurité sociale seront dorénavant assorties de mesures visant l'autonomie financière des prestataires. Après des années de maturation dans les coulisses des ministères et dans l'opinion publique, des changements législatifs viendront sanctionner ce virage politique important. La Loi sur la sécurité du revenu sera adoptée en 1989, consacrant ainsi le passage du Welfare au Workfare.

C'est au cours de cette période que le concept d'« employabilité » apparaît dans le langage des gestionnaires de la sécurité du revenu, sans pour autant bénéficier d'une définition claire. On assujettira désormais les prestataires de la sécurité sociale à des mesures dites d'employabilité, à l'intérieur desquelles le devoir de se former occupe une place centrale.

Au même moment, la main-d'oeuvre en chômage se heurte à la rareté des emplois et aux modifications de la structure du marché du travail. L'offre d'emploi baisse continuellement et il devient de plus en plus difficile d'intégrer le marché du travail. Le gouvernement fédéral se bute aux mêmes obstacles que le gouvernement provincial. L'échec de ses services de placement l'amène à modifier son intervention auprès des personnes en chômage. La « Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre », instaurée en 1990, vise le développement de l'employabilité des personnes sans travail et non plus prioritairement l'intégration au

marché du travail. Pour ajuster les politiques à la nouvelle réalité économique, on en détournera donc le sens. L'emploi n'en sera plus la seule ni même la principale finalité. Les politiques de sécurité sociale et les politiques de main-d'oeuvre convergent dès lors dans une approche commune, celle du développement de l'employabilité des personnes sans emploi. Cette convergence des politiques amène l'harmonisation des populations à risques. D'un côté, on retrouve les personnes sans emploi qui, autrefois, s'adressaient aux services sociaux pour des problèmes multiples. De l'autre, se situent les personnes ayant des problèmes engendrés par la désintégration du marché du travail. Nous pensons ici aux groupes discriminés tels que les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles, les travailleurs âgés et les victimes de licenciement. Toutes ces populations à risques sont confondues au sein des programmes et mesures d'employabilité.

### *L'individu marchandise*

Le concept d'employabilité s'est largement répandu dans l'ensemble des programmes, mesures et services s'adressant aux personnes sans emploi. Défini par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu comme « l'adéquation entre certaines caractéristiques de la personne et la nature des emplois disponibles sur le marché », ce concept se rattache à la notion d'offre et de demande, une donnée éminemment fluctuante. Un peu comme une marchandise, l'individu posséderait une valeur au marché qu'il doit maintenir ou développer.

C'est le rapport d'un individu au travail qui est pris en compte et non plus celui d'un groupe ou d'une classe de travailleurs. L'employabilité mettra donc l'accent sur l'individu plutôt que sur des actions à l'égard du marché du travail. En principe, si le concept d'employabilité est susceptible de définir autant la personne qui travaille que celle qui est sans emploi, dans les faits, son usage est réservé aux populations à risques. Toute intervention en employabilité comporte donc un diagnostic, un jugement, une appréciation de « certaines caractéristiques » en vue de statuer sur le niveau d'employabilité de la personne. La définition ne précise pas de quelles caractéristiques il s'agit. Ajoutons que le plan de relèvement du niveau d'employabilité n'a de sens qu'en termes de développement, d'accroissement, de bonification.

### *Un exercice d'évaluation périlleux*

Il n'existe pourtant pas de critères uniformes permettant de mesurer le niveau d'employabilité d'une personne. L'observation nous permet cependant de dégager deux grands champs d'évaluation: les compétences socio-professionnelles (niveau de scolarité, expérience et habitudes de travail, spécialisation professionnelle, habiletés de recherche d'emploi, compétences acquises<sup>3</sup>) et les caractéristiques psycho-sociales (âge, sexe, santé, mobilité, motivation, situation familiale, estime de soi, habiletés relationnelles).

L'évaluation des compétences socio-professionnelles se base sur bon nombre de données quantifiables. Il existe en effet des moyens de vérifier les acquis des personnes à cet égard. L'établissement du profil s'appuie sur des données objectives à mettre en relation avec la demande sur le marché du travail. Des outils sont également disponibles pour connaître les exigences du marché à l'égard du choix professionnel. Cependant, l'évaluation des compétences est une pratique fort peu répandue. La conception d'outils d'évaluation de compétences est très récente au Québec et son utilisation est réservée à certains services gouvernementaux.

On peut facilement imaginer la difficulté d'établir une évaluation des caractéristiques psycho-sociales qui sont d'ordre qualitatif. L'intervenant doit faire appel à ses ressources intuitives et perceptives qui, on le sait, sont de l'ordre de la subjectivité. Ses valeurs personnelles et l'écart culturel interfèrent dans l'évaluation qui sera faite de la personne en recherche d'emploi.

Une perte d'emploi, par exemple, est susceptible de développer une baisse de l'estime de soi chez la personne. L'identité sociale étant acquise principalement par le travail, cette baisse d'estime de soi se traduit souvent par une image négative de son propre potentiel. En mettant l'accent sur les manques, les carences, les faiblesses plutôt que sur les forces, les compétences acquises, le potentiel, il peut arriver que le diagnostic du niveau

3. Compétence: « C'est la capacité de résoudre des problèmes efficacement dans un contexte professionnel, c'est-à-dire de manière à répondre aux exigences de l'organisation » (Sandra Michel, Michel Ledru).
4. Burkard Sievert, *La motivation: un ersatz de significations*.

d'employabilité vienne confirmer cette image négative.

La motivation, tout comme l'employabilité renvoie à une dimension individuelle: les mécanismes psychologiques du monde intérieur. Liée à la perte de sens du travail dans nos sociétés, la motivation a remplacé la quête du sens, selon Sievert<sup>4</sup>. On ne se demande plus pourquoi l'on travaille, mais plutôt comment motiver les gens à travailler. L'employabilité n'échappe pas à ce piège. Dans un contexte où les programmes gouvernementaux sont devenus un passage obligé pour les sans-emploi et où les mesures sont largement coercitives, la motivation n'est plus tenue pour acquise. La volonté de la personne de participer à des mesures ou d'intégrer le marché du travail peut être mise en doute. On comprend alors que l'évaluation de la motivation devient essentielle et même déterminante puisqu'elle constitue le pivot du plan de relèvement de l'employabilité.

### *Une course à obstacles*

Cependant, au coeur du développement de l'employabilité, la formation occupera aussi une place centrale. En effet, les nouvelles technologies ont progressivement transformé les postes de travail et le taux de chômage élevé a généré une hausse des exigences de la part des employeurs. Dans ce contexte, les personnes présentant une faible scolarité et un bas niveau de spécialisation sont, d'emblée, écartées du marché du travail. Au mieux, on les retrouve dans des emplois précaires. L'accès à l'emploi étant devenu une mission quasi impossible, on se replie sur l'accroissement des compétences par la formation. Mais quelle formation!

Les mesures de développement de l'employabilité devaient permettre le retour aux études en vue d'accroître réellement le niveau de formation et de compétence professionnelle. Mais, contrairement à l'image répandue que tout le monde peut et doit étudier, l'accès à la formation ne va pas de soi. Une personne qui décide d'entreprendre une formation devra affronter une véritable course à obstacles: établir son éligibilité, identifier un domaine d'études, évaluer les opportunités d'emploi, faire évaluer son profil scolaire ainsi que les prérequis, passer des tests, si nécessaire, et s'inscrire dans une école. Il ne lui reste qu'à attendre que sa place soit confirmée, une attente variant de quelques mois à deux ans... avant de mettre les pieds dans une clas-

se, à moins que sa période de prestation ne soit achevée... En mai dernier, au Québec, 26 000 personnes étaient dans cette situation: en attente d'un cours de formation professionnelle subventionné par le gouvernement fédéral. De même, 30 000 personnes s'étaient déclarées disponibles à l'aide sociale et demeureraient en attente de mesures d'employabilité.

L'offre de formation s'étant largement développée au cours des dernières années, il devient de plus en plus difficile de faire un choix éclairé. Prenons l'exemple du travail de bureau pour lequel il existe une multitude de formations créditées aux niveaux secondaire et collégial. On retrouve pas moins de onze diplômes différents dans ce domaine: un diplôme d'études collégiales (DÉC), un certificat d'études collégiales (CÉC), quatre attestations d'études collégiales (AÉC), un diplôme d'études professionnelles (DÉP) et quatre attestations de spécialisation professionnelle (ASP). Malgré cela, il est aberrant de voir se développer dans ce même domaine des filières de formation qui ne donnent pas accès à des diplômes. En effet, on assiste à un foisonnement de programmes de courte durée vers lesquels on oriente les personnes sans emploi, programmes pour lesquels elles n'obtiennent qu'une attestation de partici-

ipation. Développés dans le sillage des politiques d'employabilité, ces corridors de formation sans horizon sont à l'image de la société, elle-même à deux vitesses. Perçues comme le «bas de gamme», ces formations n'ont pas, aux yeux des em-

ployeurs, la même valeur que les diplômes obtenus dans le cadre de programmes réguliers. Elles ne peuvent déboucher que sur du travail précaire ne permettant pas de sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Si ces obstacles peuvent déjà constituer un grave handicap, les franchir avec succès ne garantit pas le résultat. Dans l'établissement d'un plan de développement de l'employabilité, les intervenants tentent de trouver le programme ou la mesure dont les critères correspondent aux handicaps identifiés, et ce, dans les limites des politiques existantes. L'adulte devient l'objet de la mise en oeuvre du plan de formation dont il n'est pas le véritable acteur. On lui transmet donc un double message: se responsabiliser sans prise réelle sur sa démarche. La motivation, si indispensable au succès de la formation, devrait pourtant pouvoir s'appuyer sur la maîtrise du processus qui échappe au principal concerné. Pour mettre en place les conditions de réussite du projet éducatif, on devrait permettre à l'adulte d'identifier ses compétences et ses acquis afin qu'il s'approprie son projet de formation. Apprendre redeviendrait alors une action volontaire et responsable.

Dans ce contexte, la formation professionnelle est détournée de sa finalité première, l'accroissement véritable des compétences. Elle peut difficilement contrer l'exclusion. Dès lors, l'employabilité ne devient-elle pas la courroie de transmission d'un traitement de masse de l'exclusion! ■



Robert Fréchette/STOCK

# DES QUESTIONS TOUJOURS SUR LA TABLE

par Johanne Deschamps et François Lamarche<sup>1</sup>

En instaurant une division entre le travail de conception et les tâches d'exécution, en parcellisant et déqualifiant ces dernières, le taylorisme a conduit à une déresponsabilisation et à un désinvestissement forcé des salariés de leur travail. Le taylorisme est un des maux du XXe siècle! Ébauché dans la grande industrie américaine, ce modèle a trouvé son temps fort au sortir de la Deuxième Guerre, alors que l'Europe et le Japon pansaient leurs plaies et que les États-Unis assoyaient leur suprématie sur l'économie mondiale. Mais il est aujourd'hui sérieusement mis en question par ce qu'on appelle (parfois abusivement) la «mondialisation» de l'économie.

La montée de l'Europe et de l'Asie comme forces hégémoniques face à l'Amérique a modifié la structure des échanges commerciaux et les conditions de la concurrence à l'échelle internationale. Cet élargissement de la compétitivité, caractérisé notamment par le recours accéléré aux nouvelles technologies, met en relief les limites, sur le plan de productivité, d'une organisation du travail centralisée et très hiérarchisée, fondée sur la séparation: conception/exécution. Dans ce sens, la crise actuelle amène des conditions pour une recomposition et une requalification du travail salarié.

Les questions relatives à l'organisation du travail et à la formation professionnelle sont donc à l'ordre du jour; il y a là une occasion importante pour le mouvement syndical d'élargir son champ d'action sur les lieux de travail.

Rappelons que pendant les années de croissance qui suivirent la Deuxième Guerre, le syndicalisme nord-américain a vu son rôle limité, pour l'essentiel, à la négociation des conditions extérieures au travail proprement dit (les salaires, les avantages sociaux, les heures de travail, la sécurité d'emploi, etc.). Ce qu'on a appelé le «fordisme» laissait donc aux «droits de gérance» la responsabilité du contenu du travail et de son organisation.

Mais avec la crise actuelle, qui met en cause la compétitivité des entreprises et le niveau d'emploi, les syndicats sont

En réalité, les programmes de formation doivent viser à ce que la compétence des personnes ne repose pas seulement sur des connaissances ou des savoir-faire appelés à être modifiés rapidement, mais leur donne également la capacité d'assumer et d'orienter ces modifications.

directement concernés par les changements à opérer dans la composition et la gestion même du travail et, surtout, dans le rôle dévolu aux salariés.

Ainsi, des brèches apparaissent pour élargir les négociations collectives à de nouvelles dimensions. La formation professionnelle en est une, tout comme l'organisation du travail, les changements technologiques, la qualité de la production, etc. en sont d'autres sur lesquelles les syndicats ont dorénavant la responsabilité d'agir.

## *Un nouveau rapport au savoir*

Quoi qu'il en soit, tout indique que les exigences sur le marché du travail vont en augmentant. Par exemple, selon une étude

de d'Emploi-Immigration Canada, de tous les emplois créés depuis 1986 et qui le seront d'ici l'an 2000, 64% demanderont des études post-secondaires. En comparaison, seulement 44% des emplois existant en 1986 exigeaient autant.

Cette donnée illustre les pressions exercées actuellement sur le système scolaire. Cependant, ce ne sont pas seulement les jeunes qui sortent des écoles qui auront à répondre à ces exigences accrues. Évidemment leur formation est prioritaire. Mais on évalue généralement que la population active se renouvelle à un rythme d'environ 2% par année, de sorte qu'environ les deux-tiers de la main-d'oeuvre déjà engagée sur le marché du travail le sera encore dans dix ou même quinze ans.

C'est dire l'importance de la formation destinée aux adultes. D'autant plus qu'il est estimé aujourd'hui que la moitié des connaissances ou des compétences techniques de la main-d'oeuvre sont à renouveler au bout d'une période de trois à cinq ans. C'est dire aussi la nécessité que soient mis en place des programmes ou des mesures continues de formation réellement accessibles aux salariés.

S'il y a consensus sur l'importance de la formation professionnelle, il en est autrement en ce qui concerne son contenu. Car certains, du côté patronal, ont tendance à ne voir ce contenu qu'en fonction des besoins pointus des entreprises ou des modifications à court terme des postes de travail.

Pourtant la formation professionnelle doit aussi répondre aux besoins des salariés qui ont à faire face aux nouvelles exigences du marché du travail. Dans ce

1. Johanne Deschamps, conseillère à la FTQ, François Lamarche, conseiller à la CSN.
2. OCDE, 1992, *L'enseignement supérieur et l'emploi*, Conférence 15-17 juin, Paris.



Jean-François Leblanc/STOCK

Il est grand temps que le Québec se dote d'un cadre législatif spécifiant les obligations des entreprises et les droits des salariés en matière de formation.

sens, elle doit permettre une réelle qualification. Par exemple, elle doit pouvoir inclure, selon les besoins, des connaissances de base générales, nécessaires à l'acquisition de connaissances plus spécialisées. Rappelons que, selon une enquête de Statistique Canada menée en 1989, 40% des adultes Québécois ont de sérieuses difficultés de lecture.

En réalité, les programmes de formation doivent viser à ce que la compétence des personnes ne repose pas seulement sur des connaissances ou des savoir-faire appelés à être modifiés rapidement, mais leur donne également la capacité d'assumer et d'orienter ces modifications. Le nombre élevé d'adultes s'inscrivant à temps partiel dans les écoles reflète possiblement ce besoin d'une formation plus polyvalente; on peut penser qu'il reflète également l'incertitude face à l'avenir.

Selon l'OCDE, alors que les entreprises ne sont plus en mesure de prévoir précisément leurs besoins, les nouvelles exigences en matière de formation se traduisent par «une demande accrue de

nouvelles compétences: plus larges, plus souples, permettant aux individus d'évoluer dans des situations elles-mêmes flexibles et mouvantes<sup>2</sup>».

### *Un désengagement inacceptable*

Si les individus et les syndicats ont des responsabilités en matière de formation professionnelle, les employeurs en ont également. Toutefois un grand nombre d'entre eux semblent l'ignorer complètement.

Un sondage effectué en 1991 par le Centre canadien du marché du travail et de la productivité (CCMTP) révèle que le Québec arrive au dernier rang des provinces canadiennes en ce qui concerne les entreprises déclarant donner de la formation structurée ou non structurée. Dans son énoncé de politique déposé à la même époque, le ministère québécois de la Main-d'oeuvre évalue que près de la moitié des PME de la province n'offrent aucune mesure de formation à leurs employés.

À l'échelle canadienne, la situation n'est pas plus rose. Selon l'OCDE, les dépenses du secteur privé pour la formation

et l'enseignement arrivent dans les derniers rangs des pays industrialisés. D'après le sondage du CCMTP, on consacre en moyenne au Canada quatorze heures par année par salarié à la formation (comparativement à 170 heures en moyenne, en Allemagne et au Japon).

Qui plus est, depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec sabre dans ses propres dépenses en matière d'éducation des adultes. Et les politiques actuelles du ministre Johnson n'ont rien pour renverser la vapeur, ce qui exerce une pression à la hausse sur les frais exigés aux étudiants adultes. Il y a un paradoxe inacceptable à préconiser le développement de la formation continue et à pénaliser en même temps les personnes qui s'y engagent.

### *L'urgence d'une politique cohérente*

Actuellement, les efforts investis dans la formation de la main-d'oeuvre reposent en bonne partie sur les individus, sans soutien réel de leur milieu de travail. Malgré les avantages stratégiques reconnus sur le plan économique, les employeurs hésitent encore à investir dans la formation de leurs employés, à cause des ris-

Cité par Mateo Alaluf, *Formation marchande et renouvellement des acteurs*, communication au Colloque. La formation professionnelle, perspectives internationales, Université Laval, Québec, 14-15 septembre 1992.

ques de les perdre. Ou encore, lorsqu'ils le font, ont-ils tendance à privilégier une formation pointue, non reconnue et non transférable sur le marché du travail.

La formation professionnelle est devenue un enjeu trop important pour qu'elle dépende des craintes ou du bon vouloir des employeurs, comme c'est en grande partie le cas présentement. Contrairement à plusieurs pays européens, la législation québécoise ne comporte aucune disposition garantissant le droit à la formation pour les salariés, non plus que d'obligation faite aux employeurs d'assurer l'accès à cette formation. Il n'y a ni congé-éducation reconnu, ni règle contraignant les entreprises à investir dans la formation de leur main-d'oeuvre.

À l'instar de ce que recommandait la Commission Jean, au début des années 80, il est grand temps que le Québec se dote d'un cadre législatif spécifiant les obligations des entreprises et les droits des salariés en matière de formation. Il est aussi grand temps que le gouvernement du Québec considère ses dépenses en éducation comme des investissements plutôt que comme des «dépenses d'épicerie»!

## La lutte au chômage

S'il est vrai que la formation ou l'éducation sont des facteurs de développement économique et de lutte contre le chômage, il est erroné d'en déduire, comme le laissent entendre certains politiciens, que le chômage actuel est imputable principalement aux difficultés d'adaptation de la main-d'oeuvre. À ce ti-

tre, la kyrielle de programmes de formation offerts aux chômeuses et chômeurs est piégée lorsqu'on réduit la formation à une forme de gestion sociale du chômage.

De toute évidence, la formation professionnelle ne peut, à elle seule, créer des emplois et réduire substantiellement le chômage. D'autres initiatives sont tout

Il est à souhaiter que, des bouleversements en cours, émerge une éthique du travail fondée sur la mise en valeur des personnes. Une telle éthique, par définition, serait aussi celle qui pose la question de la juste répartition du temps de travail.

aussi nécessaires. D'une part, il faut évidemment des investissements afin de moderniser les entreprises et leur permettre d'être concurrentielles, c'est-à-dire de répondre aux standards sur le plan de la productivité et de la qualité de production. D'autre part et à plus long terme, justement parce que ces nouveaux investissements réduisent les apports en main-d'oeuvre, la question de l'emploi devient de plus en plus indissociable de la question du temps de travail. Tôt ou tard, la lutte contre le chômage devra aussi passer par une meilleure répartition de l'em-

ploi, notamment par des mesures de réduction du temps de travail.

## Revoir le rapport au travail

Si le niveau de compétence ou de qualification de la main-d'oeuvre est un facteur important à la survie des entreprises, encore faut-il que l'organisation du travail mette réellement à contribution ces compétences et qualifications.

La crise actuelle est non seulement celle du chômage; elle est aussi la crise du travail. Le taylorisme a conduit à un gaspillage sans merci des ressources physiques et intellectuelles des travailleuses et travailleurs. On découvre aujourd'hui que ce gaspillage est improductif!

La formation continue ne se justifie pas seulement pour des raisons économiques en fonction des seules finalités de l'entreprise. Elle doit devenir la clé qui redéfinit le rapport au savoir dans un monde complexe et en pleine mutation. La formation doit permettre aux individus comme aux collectivités de comprendre les enjeux des bouleversements en cours et de participer en connaissance de cause aux choix de société.

Dans les réalignements qui s'imposent, les syndicats ont un rôle déterminant à jouer pour transformer le rapport au travail dans le sens de l'accomplissement de celles et ceux qui l'exercent. Il est à souhaiter que, des bouleversements en cours, émerge une éthique du travail fondée sur la mise en valeur des personnes. Une telle éthique, par définition, serait aussi celle qui pose la question de la juste répartition du temps de travail. ■

## LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉOS

Quelques sujets disponibles (on peut demander la liste complète):

- Pour comprendre les religions autochtones (20-01-92) ● Les décrocheurs scolaires (17-02-92) ● Bilan de la coopération internationale québécoise (16-03-92) ● Alfred Dubuc: «L'impasse constitutionnelle sous l'éclairage de l'histoire» (27-04-92)
- Étienne LeRoy: «Les droits humains et le développement» (14-09-92) ● Paul Valadier: «Questions du monde moderne à l'Église» (28-09-92) ● Relancer Montréal, autrement (19-10-92) ● Santo Domingo, nouvelle chance pour l'Évangile? (23-11-92) ● L'ingérence, de quel droit? (18-01-93) ● Quel avenir pour les 20-30 ans? (15-02-93) ● Les États-Unis de Bill Clinton (15-03-93) ● La religion: sa place à l'école? (19-04-93) ● Achiel Peelman: «Le Christ est-il amérindien?» (17-05-93)
- Vers une culture publique commune au Québec (18-10-93)

Achat: 25,00\$ par cassette. Location (10 jours): 7,00\$ par cassette. Ces prix incluent la TPS, la TVQ et les frais d'expédition. Chèques ou mandats-poste à l'ordre du Centre justice et foi. Bien préciser le sujet et le format de la cassette (VHS ou Beta). S'adresser à Pauline Roy-Servant.

Centre justice et foi, 25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 Tél.: (514) 387-2541

# EX-URSS: L'EFFONDREMENT

par Dominique Arel<sup>1</sup>



Sergel Karpukhin/Canapresse

Au moment même où un grand souffle de liberté sillonnait l'URSS, l'échafaudage des «droits économiques et sociaux» commençait à crouler.

Dans l'ancienne URSS, les droits de l'Homme, tels que reconnus en Occident, étaient bafoués. Les citoyens soviétiques n'avaient ni liberté de conscience, puisque les religions étaient combattues par l'État; ni liberté de parole, puisque tous les médias étaient contrôlés par l'État; ni liberté de s'organiser hors des tentacules de l'État, puisque toute réunion ou association devait être sanctionnée par les autorités; ni liberté de mouvement, puisque les frontières de la patrie socialiste étaient hermétiques («rideau de fer»).

Les quelques citoyens qui, témérairement, enfreignaient ces interdits, en enseignant l'hébreu, par exemple, ou en distribuant une pétition ou en critiquant ouvertement une politique gouvernementale, pouvaient risquer la prison, voire le goulag, ou, à tout le moins, s'exposer à perdre leur emploi. Dans une économie entièrement «nationalisée», où l'État constituait le seul employeur, un congédiement pour cause politique signifiait habituellement que la victime ne pouvait plus trouver de travail nulle part, s'exposant ainsi à une charge criminelle de «parasitisme». Face au rouleau compresseur de l'État, et devant un système judiciaire

subordonné aux leaders politiques, le citoyen n'avait tout simplement aucun recours. Sinon auprès de l'opinion internationale, comme ce fut le cas pour plusieurs dizaines de «dissidents» célèbres, pour la plupart résidant à Moscou.

Les dirigeants soviétiques s'insurgeaient devant les sermons de l'Occident quant au manque de respect des droits de l'Homme, arguant que l'Occident n'était pas en position pour juger les pays socialistes, puisqu'il ne respectait même pas les «droits économiques et sociaux» de sa population, alors que ces droits étaient garantis par l'URSS et les autres pays du bloc socialiste. Par «droits économiques», les Soviétiques entendaient le droit pour tous et chacun à un emploi (le chômage, officiellement, n'existait pas en URSS) et le droit d'acquérir des produits de base – pain, lait, pommes de terre – et de voyager à l'intérieur du pays à des prix extrêmement bas. Par contre, ils n'incluaient évidemment pas le droit à la propriété privée. Quant aux «droits sociaux», il s'agissait du droit à des soins de santé et à une éducation gratuite<sup>2</sup>.

## *Une volonté d'ouverture*

Le discours soviétique, toutefois, commença à s'estomper avec l'arrivée de Gorbatchev. La mentalité de siège datant de l'époque de la Révolution céda sa place à une volonté d'ouverture vers le monde et à un accent sur les «valeurs universelles», plutôt que sur des valeurs «de classes», promues depuis toutes

1. Université McGill.
2. La population soviétique, incidemment, ignorait totalement que ces droits sociaux étaient également garantis dans les pays «bourgeois» occidentaux, hormis les États-Unis. Mais elle savait très bien que les droits économiques ne l'étaient pas, puisque la propagande soviétique mettait continuellement l'emphase sur le chômage et l'inflation de l'Occident.

ces décennies par les pays du communisme réel. Ces «valeurs universelles», subitement vantées par Gorbatchev, correspondaient en fait à ces mêmes droits de l'Homme, si vertement rejetés la veille encore par les maîtres du Kremlin. L'État mit fin à sa campagne contre l'Église (jusqu'à Gorbatchev, en dépit d'une certaine tolérance envers les institutions religieuses, il n'était pas possible de s'afficher comme pratiquant et de cumuler une fonction officielle), fermant un après l'autre ses innombrables «musées de l'athéisme», permettant la réouverture de certaines de lieux de culte et légalisant, dans certains cas, des cultes entiers, telle l'Église gréco-catholique, en Ukraine occidentale.

La *glasnost* permit aux citoyens de s'exprimer de plus en plus librement dans les médias et, éventuellement, pour certains d'entre eux, de posséder leur propre journal ou chaîne de télévision. Les manifestations publiques, non contrôlées par l'État, ne furent plus brisées par l'intervention des forces de sécurité. Et les regroupements civiques, initialement sous l'appellation de «fronts populaires» ou de «mouvements», puis, s'affichant par la suite en tant qu'«union», «congrès» sinon carrément «parti» politique, furent d'abord tolérés puis pourvus d'une reconnaissance légale. Les droits de l'Homme venaient de faire leur entrée dans une Union soviétique qui, par le fait même, n'en avait plus pour longtemps à vivre<sup>3</sup>.

## Problèmes économiques et sociaux

Au grand malheur des citoyens, cependant, au moment même où un grand souffle de liberté sillonnait l'URSS, l'échafaudage des «droits économiques et sociaux» commençait à crouler sous le poids de problèmes économiques de plus en plus sérieux. Lénine et ses successeurs étaient persuadés que le système économique socialiste allait s'avérer plus productif que le système capitaliste, une croyance qui poussa même Khrouchtchev à prédire, en 1961, que le produit national brut de l'URSS allait surpasser celui des États-Unis autour de 1980. L'échéance venue, les dirigeants soviétiques découvrirent avec stupeur que la croissance économique, loin d'avoir devancé le concurrent américain, s'était en fait arrêtée. L'économie de la deuxième superpuissance de la planète stagnait, au moment où les dépenses militaires américaines grimpaient en flèche.

Le problème numéro un était celui de la *productivité*: l'économie soviétique s'était développée, depuis les années 30, sous le mode *extensif*, sa croissance dépendant principalement de l'augmentation des ressources «naturelles» – matières premières et main-d'œuvre. Mais l'accroissement de telles ressources ne pouvait se poursuivre indéfiniment (une pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs industriels se fit effectivement sentir à partir des années 60) et l'économie se devait d'effectuer un tournant vers un mode plus *intensif*, c'est-à-dire de parvenir à augmenter son rendement à partir du même nombre ou, encore mieux, d'une diminution des ressources nécessaires pour la production.

Le virage ne fut pas effectué. L'économie planifiée, qui avait eu tant de succès à développer l'industrie lourde et le secteur militaire, se révélait réfractaire à l'innovation. Elle ne parvint pas à absorber la grande innovation technologique des années 70 – l'ordinateur – qui permettait aux économies occidentales et, de plus en plus asiatiques, des hausses de productivité énormes. Plutôt que d'avoir rattrapé les États-Unis, l'URSS se mit à accuser en fait un retard technologique de plus en plus prononcé par rapport au reste du monde industrialisé. Pour la génération Gorbatchev, finalement au pouvoir au milieu des années 80, après l'interminable règne de la gérontocratie brejnévienne, la

pleine réalisation de ce retard technologique grandissant fut ressentie comme une profonde humiliation. Quelque chose se devait d'être fait pour freiner la glissade et Gorbatchev décida de plonger à fond de train dans la «reconstruction» de l'économie, d'où le terme russe de *perestroïka*.

Mais les politiques de reconstruction ne firent qu'empirer la situation. Face à un alcoolisme généralisé sur les lieux de travail, les gorbatchéviens voulurent frapper dur en endiguant les ventes de vodka. Mais cela ne fit que mousser la production d'alcool frelaté et provoquer une énorme brèche dans les revenus de l'État (pas moins d'un quart des revenus provenait des ventes de vodka avant Gorbatchev!). Les gorbatchéviens voulurent accorder plus de latitude aux directeurs d'entreprises, et ceux-ci en profitèrent tout de go pour augmenter les salaires sans augmenter la production, créant ainsi une énorme pression inflationniste. Pour la première fois depuis les années 20, on permit à des entrepreneurs privés, appelés «coopérateurs», de s'occuper de services (réparations, taxis, restaurants, etc.) et de vente au détail, sans réglementer leurs prix.

Mais comme les prix de la nourriture et des produits de consommation dans les magasins d'État demeuraient artificiellement bas, beaucoup plus bas en fait que leur valeur réelle face à la demande (ce qui explique en partie l'omniprésence des files d'attente dans les pays socialistes), inévitablement les articles des magasins d'État s'écoulèrent par la porte d'en arrière et se retrouvèrent sur les tablettes des «coopératives». Résultat: les magasins se vidèrent de plus en plus, les files d'attente prirent de l'ampleur et la frustration de la population soviétique s'intensifia face aux prix exorbitants des coopératives, lesquels, en situation chronique de pénurie, correspondaient probablement à l'état réel de la demande.

## Vers une économie de marché

Face à cette pénurie galopante du secteur d'État, de nombreuses régions se mirent à adopter des mesures protectionnistes, empêchant l'exportation de leurs produits locaux vers d'autres régions de l'URSS. Ces mesures eurent pour effet de détruire le système de distribution géré par Moscou depuis plus de cinquante ans. Lorsque Eltsine finit par prendre le pouvoir en 1991, il était devenu clair que la «reconstruction» de l'économie devait d'abord passer par son démantèlement. Il ne s'agissait dès lors plus de rénover le système économique soviétique, mais de jeter les bases d'une économie de marché, ce qu'on appelle généralement... le capitalisme. Mais l'héritage des cinq années de la *perestroïka*, sur le plan économique, était très lourd. L'URSS, tout juste avant le putsch et l'effondrement de 1991, était un pays ruiné, en proie à un déficit budgétaire colossal (bien pire, proportionnellement, que le nôtre) et à une dette internationale massive. Les «droits économiques et sociaux», grandes réalisations du socialisme, étaient soudainement devenus des fardeaux que l'État ne pouvait plus supporter.

Le premier droit «économique» à tomber fut celui de pouvoir se procurer des denrées alimentaires de base à des prix

3. Droits de l'Homme et Communisme, tels que perçus par les dirigeants des pays du «socialisme réel», étant des concepts incompatibles, l'arrivée de l'un signifiait nécessairement l'agonie de l'autre. L'effondrement de l'URSS en tant que fédération de républiques, par contre, était imprévisible et ne découlait pas directement de cette absorption de «valeurs universelles».

extrêmement bas. Comme l'État ne pouvait plus payer ces subventions, les prix de ces produits augmentèrent de façon fulgurante au début de 1992 et n'ont cessé d'augmenter depuis. Les salaires, quant à eux, sont également en hausse constante, mais pas de façon uniforme parmi toutes les couches de la population, puisqu'en situation d'économie de marché, certains secteurs (commerçants, boutiquiers, exportateurs) profitent beaucoup plus que d'autres (retraités, enseignants, cols blancs). Sur ce plan, le choc post-socialiste est double pour un bon nombre de Soviétiques, ou plutôt d'ex-Soviétiques, puisque l'empire s'est effondré tout juste avant l'instauration de cette «thérapie de choc»: non seulement le pouvoir d'achat de la majorité a-t-il diminué, en valeur réelle, mais cette diminution s'est opérée dans un contexte de polarisation sociale de plus en plus prononcée, où une minorité de nouveaux riches n'hésite pas à afficher avec impudence sa richesse nouvellement acquise.

L'URSS n'était pas une société sans inégalités, loin de là. L'élite, ou la *nomenklatura*, jouissait d'un niveau de vie bien plus élevé que la masse, bien que relativement modeste par rapport au standard occidental. En fait, les privilèges de l'élite consistaient largement à avoir un accès prioritaire aux produits occidentaux: médicaments, appareils électroniques, vêtements, etc. Mais tout se faisait discrètement, derrière des portes closes. Parmi l'énorme majorité des Soviétiques, les inégalités n'étaient pas significatives. Les citoyens vivaient généralement mieux que les ruraux, les ouvriers mieux que les professionnels, les Baltes mieux que les Russes et ainsi de suite; mais comme personne ne pouvait investir et faire fructifier son argent, la propriété privée et les marchés boursiers n'existant pas, les écarts demeuraient minces.

Ce n'est plus du tout le cas. Il est courant aujourd'hui de rencontrer un ex-Soviétique vous déclarer tout bonnement qu'il fait quatre-vingt fois le salaire de sa belle-soeur, parce que sa connaissance de l'anglais lui permet de travailler pour une riche compagnie étrangère, alors que la belle-soeur travaille dans un des

secteurs titubants de l'État, telles les garderies. Il est aussi courant d'entendre parler de jeunes qui parviennent en quelques jours à faire le salaire annuel de leurs parents, parce qu'ils s'occupent de revendre des produits occidentaux dans des kiosques, alors que leurs parents continuent de bosser à l'usine appartenant à l'État.

Cette situation d'inégalités criantes est particulièrement difficile à supporter pour les personnes âgées, dont plusieurs ont perdu toutes leurs économies à la suite des brusques poussées d'inflation décrites plus haut et dont les pensions sont dérisoirement basses. Beaucoup avaient cru que tous les sacrifices endurés sous le soviétisme avaient un sens: celui de construire un monde nouveau. Il doit être psychologiquement très difficile, pour bon nombre, sinon la plupart d'entre eux, d'accepter que tout cela (les répressions politiques, les pénuries chroniques) n'a conduit, en fait, qu'à un cul-de-sac.

Le prochain «droit économique» à sauter sera fort probablement celui de la sécurité d'emploi. Les économistes prédisent une hausse considérable du taux de chômage, puisque la fermeture de quantité d'entreprises déficitaires et incapables de s'ajuster aux nouvelles réalités du marché apparaît inévitable. Cela s'est effectivement produit en Pologne, dont le taux de chômage atteignait 18% lors de la campagne électorale de septembre 1993. Mais, contrairement aux prévisions, le chômage de masse tarde à se manifester dans l'ex-URSS, puisque l'État, ou plutôt les nouveaux États (russes, ukrainiens, etc.) se refusent à laisser les entreprises fermer leurs portes. Ils continuent de les renflouer à coup de crédits jamais remboursés, financés par l'émission de nouveaux billets de banque, et alimentant, par le fait même, une inflation de plus en plus corrosive pour l'économie.

Le système soviétique avait réglé le problème du chômage par le sur-emploi de personnel (*overmanning*). Dans bien des cas, deux ou trois employés faisaient un travail qui aurait pu être accompli par un seul. Pour une entreprise forcée désormais de répondre à des impératifs du marché et menacée de se voir



Boris Yurchenko/Canapresse

Gorbatchev décida de plonger à fond de train dans la «reconstruction» de l'économie (*perestroïka*).  
Lorsque Eltsine prit le pouvoir en 1991, il était devenu clair  
que la «reconstruction» de l'économie devait d'abord passer par son démantèlement.

couper la manne gouvernementale, un tel manque de productivité n'est plus possible. Cela est particulièrement vrai du secteur de l'industrie lourde (fer, acier, charbon), toujours favorisé sous l'ancien régime, mais qui est aujourd'hui dépassé et non compétitif sur la scène internationale. La fermeture d'usines est une tragédie dans quelque pays que ce soit, mais dans la Russie et autres ex-républiques, elle pourrait affecter des régions entières.

Elle mettrait aussi en danger une bonne partie de l'infrastructure de protection sociale mise en place par le régime soviétique pour assurer à ses citoyens leurs «droits sociaux». Dans l'ancienne Union soviétique, ce n'était souvent ni les autorités centrales ou municipales, mais les dirigeants de l'entreprise du quartier qui étaient responsables de la construction de logements ou de centres de loisirs, d'approvisionnement en nourriture pour le lunch pratiquement gratuit<sup>4</sup>, de la clinique médicale, de l'organisation de vacances, etc.

La fermeture d'une série d'entreprises dans une région donnée signifierait l'effondrement de tout un réseau de sécurité sociale dont les travailleurs dépendaient pour leur bien-être, et il n'est pas dit que l'État, déficitaire et ne disposant pas encore d'un système efficace de perception de taxes, parvienne à combler le vide à court ou moyen terme. Les réformes économiques «de choc», éprouvées par la Russie et autres ex-républiques de l'Union, sont porteuses de dislocation sociale aiguë, certains groupes de la population (retraités, travailleurs non recyclables, femmes) étant laissés de plus en plus sans défense.

Un mot sur le droit à une médecine gratuite. Il existe toujours, en principe. Mais, en pratique, comme il y a pénurie d'à peu près tous les éléments de base – des médicaments aux seringues jetables, en passant par les pansements et draps de lits -, et comme les médecins et infirmiers sont sous-payés, et fonctionnent le plus souvent qu'autrement à coups de pots-de-vin, ce droit «social» prend de plus en plus une valeur théorique. L'URSS importait la plupart de ses médicaments d'Europe de l'Est, dans le cadre de la «division du travail» qui avait cours entre pays du bloc socialiste depuis la deuxième guerre mondiale. Après les révolutions anti-communistes de 1989, toutefois, les produits de pharmacie en provenance d'Europe de l'Est ont cessé d'alimenter le marché soviétique, créant par le fait même une sévère pénurie. Et le fait que, tout au long de l'ère soviétique, la médecine soit demeurée une des professions les moins prestigieuses (ce qui explique, hélas, pourquoi la très grande majorité des médecins – plus de 90% – sont des femmes), et que l'État ne se considère pas en moyen d'augmenter ses dépenses, en valeur réelle, dans le secteur de la santé, indique que la corruption rampante, contredisant le principe même de la gratuité des services, n'est pas près de disparaître.

## Démocratie et sécurité sociale

Le portrait dressé dans cet article de l'état social de l'ex-URSS apparaît donc bien sombre. Bien sûr, cette dégradation de ce que les Américains appellent le «safety net» – une espèce de grand filet de pêche garanti par l'État empêchant les plus démunis d'être figurativement «rejetés à la mer» – s'accompagne d'une libération de l'esprit. Les (ex-)Soviétiques n'ont plus peur. Ils ne craignent plus de critiquer les autorités. Ils ne craignent plus de recevoir une lettre de l'étranger. Les problèmes sociaux empirent, mais ils ont, en revanche, la possibilité d'élire des gouvernements *légitimes*, par le principe du suffrage universel et secret, un principe bien imparfait de représentation populaire, mais le seul que notre civilisation nous ait légué<sup>5</sup>. Et après sept décennies du «mensonge institutionnalisé», la presse est devenue totalement libre. Trop, probablement, puisque les informations-accusations non vérifiées sont devenues monnaie courante.

Mais la liberté est-elle nécessairement incompatible avec la sécurité sociale? La question est au coeur même de nos débats à nous, Canadiens et Occidentaux, où le modèle d'après-guerre d'État-providence est perçu par de plus en plus de gens, tels ces adhérents du *Reform Party*, comme un État vivant au-dessus de ses moyens et endettant les générations à venir. Pour la Russie et autres ex-républiques, par contre, l'enjeu n'en est pas un de *perception d'avenir hypothéqué*, mais d'*effondrement actuel* du «filet de sécurité». Il est immédiat. De l'État responsable de tout, on risque d'en venir rapidement à une situation où chacun doit se débrouiller seul, dans des conditions de grande instabilité économique et sociale. Est-ce nécessairement le prix que ces populations doivent payer pour se sortir du communisme? Certainement pas, ont répondu massivement Lituaniens et Polonais, en reconduisant les ex-communistes au pouvoir à la suite d'élections démocratiques (le même phénomène pourrait bien se reproduire lors des élections prochaines en Russie et en Ukraine). Le message lancé par ces électors est clair: les dirigeants de l'après-communisme doivent trouver le moyen de *concilier* légitimité démocratique et sécurité sociale, et non de les *opposer*. ■

4. En situation de pénurie, le fait d'avoir droit à un repas à un prix dérisoire à la cafétéria de l'usine ou de l'institut était tout à fait capital.
5. Au moment d'écrire ces lignes, deux branches du gouvernement russe, le parlement et la présidence, élues à des moments différents de la *perestroïka*, se disputaient la légitimité populaire et le président Eltsine avait décidé d'en finir avec cette confrontation stérile en forçant des élections législatives anticipées pour décembre 1993.

### Un outil pour l'étude de la Bible

## LA BIBLE DE JÉRUSALEM SUR DISQUETTES

Système Débora microbible / Findit. Instruments requis: PC/PS (MS-DOS 3 ou 5) IBM ou compatible; au moins 5 mégaoctets de disque dur.

RÉALISATION: Promotion biblique et informatique de Maredsous

PRODUCTION: Marpex DISTRIBUTION: Murray and Gillespie

PRIX: 199\$ (frais d'expédition et taxes en sus).

Spécifiez le format de disquette: format 3½ (7 disquettes);

format 5¼ (14 disquettes). S'adresser à:

**SΘCABI**

Société catholique de la Bible, 7400 boul. St- Laurent, Montréal H2R 2Y1. Tél.: (514) 274- 4381

# en bref

On estime que près de 50% des jeunes cumulent études et **travail partiel** auquel ils consacrent de dix à quinze heures par semaine. Ce qui peut compromettre leur réussite scolaire et avoir des répercussions négatives sur leur santé et leur sécurité. C'est pour rationaliser cette pratique, par ailleurs bénéfique à certains égards pour l'épanouissement de l'enfant, que le Conseil de la famille a publié un dépliant en collaboration avec le Secrétariat à la famille et la Fédération des comités de parents. Pour se procurer ce document, qui contient une foule d'informations et de conseils à l'intention des parents, on s'adresse au Conseil de la famille, 1245 chemin Ste-Foy, bureau 342, 3e étage, Québec G1S 4P2, tél.: (418) 646-7678 ou (514) 873-1292.

Les organisations qui travaillent avec les jeunes de la rue seront heureuses d'apprendre que le **Répertoire canadien des services aux jeunes de la rue** est présentement disponible. Cet outil permettra de fournir de l'information et d'apporter un soutien à ces jeunes. Le répertoire couvre de nombreux organismes, programmes et services offerts aux jeunes de la rue. Pour vous procurer ce répertoire, vous pouvez vous adresser à l'Association pour les jeunes pris en charge, Edmonton no 1111, 10235-124 Street, Edmonton (Alberta) T5N 1P9, tél.: (403) 488-4682.

Lors de sa visite au Canada, Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, avait invité la population à signer **la carte postale de Développement et Paix**. Cette carte réclamait que les terres soient retournées à leurs vrais propriétaires afin que la population puisse vivre selon ses traditions et coutumes. C'est maintenant chose faite! Les 100 000 cartes postales de solidarité en faveur du Conseil national des personnes déplacées du Guatemala (CONDEG) ont été remises en mains propres aux dirigeants du groupe. Ce sont 100 000 Canadiens et Canadiennes qui surveillent de près la situation des droits humains au Guatemala.

Vient de paraître un guide d'animation pédagogique portant sur la discrimination et le harcèlement vécus par les femmes locataires. Produit par Information-ressources Femmes et logement, un organisme provincial qui depuis 1986 fait la promotion des droits des femmes locataires, ce guide d'animation regorge d'informations

claires et précises concernant les conditions de logement des femmes. Proposant différents programmes d'ateliers, incluant des jeux et des discussions, le guide permet de présenter des sessions de formation adaptées aux besoins de chaque organisme. **Trois fois passera... la prochaine se défendra!** se veut également un outil de vulgarisation de la législation et des recours existants en matière de discrimination et de harcèlement. Il répond simplement à des questions complexes: Quoi faire lorsqu'un propriétaire harcèle l'une de ses locataires? Comment reconnaître les tactiques de discrimination? Où chercher du soutien, des renseignements, des ressources? Pour 15\$, incluant les frais d'envoi, vous pouvez obtenir un exemplaire. Informations: Marlène Dallaire, agente de communications, tél.: (514) 272-9304.

La violence familiale nous touche tous et nous avons la responsabilité de réagir face à cet important problème. Le Projet interdisciplinaire sur la violence familiale a créé une trousse de ressources multimédias afin de promouvoir une approche concertée en matière de violence familiale. **Au-delà de la montagne** peut être utile aux individus, groupes, comités multidisciplinaires ou interdisciplinaires, membres du personnel en éducation, animation, formation, désireux de promouvoir un processus de travail efficace en matière de violence familiale. Pour obtenir la trousse *Au-delà de la montagne*, communiquez avec le Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1B5, tél.: 1-800-267-1291.

Établi au Canada depuis 1974, **le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie** (CÉJC) célèbre cette année son 15e anniversaire d'existence au Québec. Formé de vingt-et-un membres impliqués dans les domaines judiciaire et carcéral, le CÉJC regroupe onze confessions à travers le Canada. Son objectif est de seconder le travail pastoral de l'Église et d'aider à la mise en place d'un système de justice criminelle plus juste et plus humain, axé sur le respect et la guérison, plutôt que sur la punition des gens. Le CÉJC travaille en concertation avec les Églises, les gouvernements fédéral et provincial, et le public intéressé par ces questions. Pour profiter des services et ressources du CÉJC, vous pouvez communiquer avec le bureau provincial au Québec: 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine, suite 322, Montréal H3T 1B6, tél.: (514) 738-5075.

## RECENSIONS DE NOVEMBRE

# lectures

Collectif: *L'État de l'environnement dans le monde*

Stéphane Bourguignon: *L'avaleur de sable*

Fondation Éric Fortier: *Éric Fortier 1961-1983*

Jean-Marc Charron: *De Narcisse à Jésus*

### L'État de l'environnement dans le monde

Depuis quelques années, l'éditeur parisien La Découverte a produit des ouvrages encyclopédiques d'une rare opportunité: *L'État du monde* (annuel), mais aussi d'autres bilans sectoriels (état des techniques, des médias, etc.). En publiant *L'État de l'environnement dans le monde*, il s'est attaqué à une tâche colossale et sans équivalent en langue française. Cent quinze collaborateurs, plus de 200 articles. Un survol rapide à la fois global et sectorialisé. Une perspective plurielle et nuancée. À mon sens, une très grande réussite qui met enfin les ouvrages en langue française sur l'échiquier mondial.

La recette appliquée au présent travail est la recette éprouvée des «États du

monde». Des articles très courts, des encadrés nombreux, des bibliographies brèves et nettement dégagées. La masse des auteurs est impressionnante. Les grands noms connus: Ramade, Lebreton, Lagadec, Passet, Cans, Ellul, Sachs, Jacquard; des noms moins connus mais prometteurs: Duclos, Noël, Roqueplo, Faucheux, Deléage. Quelques Québécois trop peu nombreux et dont l'intrant semble être demeuré sectoriel: Cauchy, Jean-Guy Vaillancourt, Michel Famelart, Jules Dufour, auxquels il faudrait ajouter Jean-Pierre Revéret qui a enseigné à Montréal longtemps. Une palette internationale intéressante qui témoigne bien de la longue tradition française d'ouverture au monde. On remarquera, par ailleurs, l'absence d'auteurs très orientés politiquement ou idéologiquement: Dumont, Lalonde, Wachter, Serres. Manifestement, l'ouvrage cherche davantage à ouvrir des pistes, à suggérer des collaborations qu'à provoquer des combats.

Le plan de l'ouvrage dresse d'abord un bref bilan technique de l'état de la planète (p. 21-152), puis amorce un état des lieux par grands ensembles géopolitiques (à mon sens, p. 155-283, la meilleure partie de l'ouvrage). Suit une section «face aux futurs» qui pose bien la problématique éthique et politique (p. 287-421) et qui rapporte quelques expériences locales d'un haut intérêt. Il faut aussi signaler les caricatures et un excellent index général et thématique.

Même s'il y a, ici et là, des incohérences et des contradictions (entre les articles), des contributions contestables ou plus faibles, l'ensemble se signale par son universalité, sa diversité, sa pondération. Un tel ouvrage n'a été possible que grâce à l'intervention massive (au plan monétaire comme au plan éditorial) de la Fondation pour le progrès de l'homme (FPH) et du Groupe de Vézelay. Si un tel travail encyclopédique pouvait paraître annuellement, comme les *États du mon-*

de, nous posséderions là une réplique française à *L'État de la planète* du groupe Worldwatch Institute. Mieux établi depuis de nombreuses années, le Worldwatch Institute est à la fois plus technique, plus informé, mais aussi plus sectoriel et plus orienté idéologiquement, moins critique sur ses propres orientations. *L'État de l'environnement dans le monde* m'a semblé nuancé, global, universel, diversifié dans ses approches. Il amorce, entre une tradition américaine alarmiste et une approche française davantage plurielle, un dialogue riche et fécond dont nous ne pourrions tirer que profit. ■

André Beauchamp

## L'avaleur de sable

**S**i cela est «génial», moi je suis le fils héritier de Jean-Paul II – dit en tout respect de leurs Saintetés en général et du «génie» en particulier... On sait aussi que les petits peuples, comme les petits hommes, ont tendance à se hausser d'une tête pour mieux se faire voir, mais c'est la vie!

Cela dit, *L'avaleur de sable* de Stéphane Bourguignon est un très très bon petit roman.

D'amour et de mort, comme tout ce qui est grand sous nos ciels de novembre, depuis Shakespeare jusqu'à John Lennon.

L'histoire.

Un mec, vingt-sept vingt-huit ans, amoché par la vie, comprenez la vie femelle, se résigne à son quant-à-soi; vivre seul, le chômage, parfois des jobines, et un vrai copain, Pierrot, bientôt enferré par une Sonia fragile après des mois et des mois de régime sec. Quant au héros, il tombe sur une Annie de passage pour le cul de laquelle il en pince sérieusement, mais sans plus – c'est en tout cas ce qu'il croit...

J'ai dit «femelle» exprès, car le héros-narrateur en a sa claqué d'entendre les filles demander un enfant après deux semaines d'échanges mutuels de leurs fluides intimes avec les garçons – ici quelques passages bien sentis où se reconnaîtront tous les hommes et de fort nombreuses... femelles (je ne m'excuse pas) de la terre...

Je ne raconterai pas la suite de ce ré-

cit à la fois tendre, fort, savoureux, dur, enlevé comme une crêpe bien dorée qui fait son huitième tour dans l'air avant de retomber dans la bouche de l'ogre...

Il faut, oui, souligner le talent de ce jeune auteur qui répond enfin à nos désirs de lire du québécois international; un humour d'ici exportable; le juste dosage de nos variantes régionales et du français d'ailleurs. Pas une fois je n'ai senti qu'on voulait faire dans la couleur linguistique locale ou inversement de s'accrocher aux lustres de je ne sais quelle parisianité toute d'emprunt et de maniérisme.

*L'avaleur de sable* parle comme nous: en images («une femme qui pleure... c'est un piège à homme»), en jab (un toutes les deux pages: «chaque fille sur terre traîne son Eldorado et son Vietnam»), en monosyllabes (présentations lors d'un gros party: «Chose je te présente Machin. Machin je te présente Chose. Machin c'est un vieux copain à moi et à Personne. Et Personne, c'est le mari de Eille, qui est aussi l'amante de S'cuse. Bonjour, Hi, Buenos dias.»)

Pétarades jamais gratuites. Cet écrivain-là sent ce qu'il écrit et ne dit pas tout ce qu'il sent. Comme s'il nous attendait dans le détour.

La voix qui nous parle est celle d'un grand petit garçon. Elle est emportée, puis résignée, puis folle, punch; on aime cette faiblesse avouée, ces peurs reconnues, ce goût de mordre dans la chair offerte, qui balafre le ciel et effraie Dieu lui-même.

On aimera surtout le dernier paragraphe, que je cite en entier parce qu'il ne termine aucune histoire, bien au contraire, et où le héros-narrateur se laisse enfin aller à dire oui oui à l'Annie enceinte, quand tout de lui crie non non: «finalement, oui je le veux, Annie. Plus que tout au monde, quitte à y laisser ma peau, quitte à me perdre en toi, oui je le veux. Je veux aussi cette petite bête qui va voir le jour, je veux qu'elle m'invente des histoires à dormir debout, je veux qu'elle déchire ma vie comme un grincement de craie dans un silence de cathédrale. Je veux nous voir vieillir sous ce maudit ciel bleu. Et je veux vivre comme un fou, comme un défoncé, je veux manger de la vie comme de la vache enragée. Et je veux dévorer du temps, tu m'entends, dévorer du temps comme un avaleur de sable, planté debout, gueule ouverte, sous le trou du grand sablier de l'éternité.»

Ce n'est peut-être pas génial, mais écrire des morceaux d'anthologie à vingt-huit ans, faut le faire!

Bravo mec! ■

Richard Dubois

## Éric Fortier, 1961-1983

**É**ric Fortier naît en 1961. Son père est artiste-sculpteur, sa mère artiste-peintre. Encouragé par ses parents, qui lui reconnaissent une vocation artistique, Éric s'adonne avec constance au dessin, à la peinture, puis à la sculpture, de deux à dix-huit ans. À vingt-et-un an, il met fin à ses jours.

L'UQAM vient d'organiser une exposition des oeuvres d'Éric Fortier, dans le cadre du 28e Congrès mondial de la Société internationale pour l'éducation artistique (INSÉA), souhaitant ainsi constituer «un lieu privilégié de réflexion sur le rôle des arts et de la création dans le développement de tout individu» (Céline St-Pierre, p. 9).

Le catalogue de l'exposition nous donne à voir 63 des pièces réalisées par Éric (l'ensemble de ses travaux en compte plus de 300); il nous donne également à lire trois articles, chacun cherchant à entrer plus avant dans la compréhension de cette oeuvre précocée.

Le premier article est rédigé par René Bernèche, professeur de psychologie à l'UQAM. Il tente de définir la pensée divergente, siège de la créativité, et d'en retrouver les composantes dans les travaux d'Éric.

Le second article, signé par Bruno Joyal, artiste, professeur et chercheur au département d'arts plastiques de l'UQAM, cherche à élaborer un modèle de l'évolution graphique chez l'enfant, profitant dans le cas présent d'une production remarquablement soutenue et distribuée sur une période particulièrement longue. Cette analyse fait ressortir la précocité d'Éric, tant au plan de l'acquisition des procédés graphiques qu'à celui de la composition et de l'articulation des éléments.

Le dernier article, réalisé par Nancy Retallack-Lambert, professeure et chercheuse en éducation artistique à l'Université de Montréal, veut comprendre l'oeuvre d'Éric à partir d'une analyse de la récurrence des matériaux, des sujets et du rapport entre les deux, ainsi que déterminer les différentes phases de son développement artistique. Ici encore, la précocité d'Éric est marquée, mais également sa personnalité propre. Tendue entre le sérieux du mystère et le jeu spontané, il laisse soupçonner une étonnante maturité par rapport au monde et par rapport au processus créateur. Peut-être même s'agit-il d'une attitude proprement métaphysique: «He was interested in both height and depth, the interplay of time and

space, the bounded and the boundless, the contained and the opened, the finite and the infinite» (p. 48).

À mon sens, seule une incursion de ce genre (une incursion «poétique», comme le dit l'auteur de l'article) peut nous permettre d'approcher un tant soit peu ces images d'enfance et d'adolescence, images de peur et de plénitude, images détaillées du quotidien le plus concret, images cosmiques des interrogations les plus abstraites. Les pièces réalisées par Éric Fortier portent un secret et, bien que loin d'être muettes, elles débouchent sur un noir silence. On peut en faire l'objet d'une analyse psychologique, s'en servir pour tester les normes acquises par la recherche; on peut parler d'une «oeuvre», d'un «artiste», d'une «production», malgré la répugnance du sens commun à appliquer ces termes sur la spontanéité enfantine. Mais on ne peut oublier que cet enfant, se plaçant si précocement en retrait de l'univers qu'il dessine, désirera, au début de l'âge adulte, carrément sortir du monde.

Ainsi, le coeur du catalogue ne peut véritablement battre que dans ces dernières pages où, sans un mot, des planches d'une grande qualité nous mettent face à face – et seul – avec l'enfance d'Éric. ■

Pascale Quiviger

## De Narcisse à Jésus

**E**rik Erikson a mis au point une méthode de relecture psychanalytique de la vie de certains grands personnages. Nous lui devons ainsi une *psychohistoire* de Martin Luther et une autre de Gandhi. C'est en s'inspirant de la

même méthode que Jean-Marc Charron, professeur de théologie à l'Université de Montréal et spécialiste de la formation de l'identité chrétienne, a scruté la vie de François d'Assise, à partir des quelques textes qu'il nous a laissés et de ses plus anciennes biographies.

Cette lecture psychohistorique est à la fois étonnante et captivante. L'auteur, qui ne cache pas sa grande sympathie pour François, nous fait comprendre le drame douloureux de cette conversion. La quête d'identité est chez François un long processus d'épuration du désir. Dans ce contexte, le célèbre dévouement public et son baiser au lépreux, pour ne nommer que ces deux gestes très connus, prennent un sens renouvelé. Car ce jeune fils d'un marchand parvenu eut non seulement à se départir de l'idéal que lui imposait son père, mais à se libérer d'une forte tendance narcissique qui risquait de bloquer chez lui l'intégration de la réalité.

Or, nous explique l'auteur, ce narcissisme n'est pas seulement causé par quelque carence familiale. Il se trouve que toutes les époques de grands bouleversements culturels s'accompagnent d'une resurgence de ce phénomène psychologique; on l'observe au XIII<sup>e</sup> siècle, tout comme c'est particulièrement le cas à notre époque! Si bien que, sur ce point précis, la conversion de François, comprise comme une quête d'identité, devient exemplaire pour notre temps.

Même si l'auteur ne fait que mentionner cette exemplarité, le lecteur intéressé – par exemple quiconque vient de lire les récents volumes émanant de l'enquête de l'équipe de Jacques Grand'Maison, qui dépeignent le profond narcissisme de nos générations – aura du plaisir à dégager de l'expérience de François comment on peut arriver à briser la coquille narcissique pour accéder à la réalité, toujours ambiguë et parfois crucifiante, des autres et même du tout Autre...

Bref une manière fort intéressante de renouveler la biographie d'un saint. ■

Fernand Jutras

## Livres reçus

Parmi les livres reçus ces derniers mois, *Relations* vous signale les ouvrages suivants:

– Denis Goulet, *Histoire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal 1843-1993*, Montréal, VLB, 1993; 511 p.

– Gérald Godin, *Écrits et parlés 1*, Montréal, L'Hexagone, 1993, Vol. I *Culture*, 435 p., Vol. II *Politique*, 306 p.

– Marcel Bélanger, *Libre cours. Essais littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 373 p.

– Lili Gulliver, *L'univers Gulliver. III. Bangkok, chaud et humide*, Montréal, VLB, 1993; 172 p.

– Joyce Carol Oates, *Un amour noir*, Montréal, VLB, 1993; 117 p.

– Maurice Lemire, *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec 1764-1867*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 281 p.

– Souad Kharrat, *Gibrán le prophète, Nietzsche le visionnaire. «Deux cris de révolte» du Prophète et d'Ainsi parlait Zarathoustra*, Montréal, Triptyque, 1993; 252 p.

– Jacques Gauthier, *Les lieux du coeur*, Montréal, Du Noroît, 1993; 90 p.

– Yves Lenoir, *La vérité sur l'effet de serre. Le Dossier d'une manipulation planétaire*, Paris, La Découverte, 1992; 173 p.

– François Dunois Canette, *Les prêtres exorcistes. Enquête et témoignages*, Paris, Robert Laffont, 1993; 254 p.

– Abbé Pierre Bernard Kouchner, *Dieu et les hommes*, Paris, Robert Laffont, 1993; 236 p.

– AÉQ, *L'Église du Québec 1988-1993 à l'occasion de la visite ad limina 1993, les évêques du Québec font le bilan de la situation*, St-Laurent, Fides, 1993; 94 p.

– Coll. (sous la dir. de Réal Ouellet), *Rhétorique et conquête missionnaire: le jésuite Paul Lejeune*, Sillery, du Septentrion, 1993; 139 p.

– Élisabeth Gallat-Morin, *Jean Girard. Musicien en Nouvelle-France, Bourges 1696, Montréal 1765*, Sillery, du Septentrion, 1993; 349 p. ■

# références

Coll. (sous la direction de Michel et Calliope Beaud et de Mahamed Larbi Bouguerra), *L'État de l'environnement dans le monde*, Paris, La Découverte/Fondation

pour le progrès de l'homme, 1993; 438 p.

Stéphane Bourguignon, *L'avaleur de sable*, Montréal, Québec-Amérique, 1993; 239 p.

Fondation Éric Fortier, *Éric Fortier 1961-1983. Exposition d'une production artistique*, Roxboro, L'Essentiel, 1993; 95 p.

Jean-Marc Charron, *De Narcisse à Jésus. La quête de l'identité chez François d'Assise*, Montréal/Paris, Paulines/Cerf, 1992; 292 p.

# Un vibrant hommage à une Québécoise hors du commun

## SIMONNE MONET-CHARTRAND

Sous la direction  
d'Hélène Pelletier-Baillargeon,  
Claudette Boivin,  
Hélène Chénier  
et Gisèle Turcot

*Un héritage  
et des projets*



Sous la direction  
d'Hélène Pelletier-Baillargeon,  
Claudette Boivin,  
Hélène Chénier  
et Gisèle Turcot

*Les textes ici réunis témoignent de sa contribution exceptionnelle au projet collectif  
et aux valeurs du Québec d'aujourd'hui, mais aussi de son style très personnel d'intervention  
où le privé et le public se trouvaient réconciliés de façon si saisissante.*

### TEXTES DE

François-Albert Angers  
Lucie Bélanger  
Yvonne Bergeron  
Charlotte Boisjoli  
Dominique Boisvert  
Claudette Boivin  
Émile Boudreau  
Nicole Boudreau  
Jeannette et Guy Boulizon  
Germaine Brassard-Dumas

Diane Cailhier  
Alain Chartrand  
Hélène Chartrand  
Madeleine Chartrand  
Suzanne-G. Chartrand  
Hélène Chénier  
Suzanne Cloutier-Rocher  
Dominique Daigneault  
Paule Daveluy  
Romain Desbois

Robert Dubuc  
Louis Dumas  
Jeanne Duval  
Solange Fernet-Gervais  
Andrée Ferretti  
Carole Fisette  
Florian Fortin  
Claude Gauthier  
Aline Gobeil  
Jean-Guy Hamelin

Bernard Hubert  
Bernard Jasmin  
Pierre Jasmin  
Pauline Julien  
Gaston L'Heureux  
Benoît Lacroix  
Louise Latraverse  
Robert Lebel  
Roger Leclerc  
Marthe Legault

Jacques Lizée  
Suzanne Manny-Marier  
Thérèse Martin  
Gérald McKenzie  
Gaston Miron  
Jacques Monet  
Laura Monette  
Rosaire Morin  
Madeleine Parent  
Ghislaine Patry-Buisson

H. Pelletier-Baillargeon  
Francine Pelletier-Béchar  
Micheline Piché  
Mia Riddez  
Ghislaine Roquet  
Janou Saint-Denis  
Gisèle Turcot  
Pierre Vadeboncoeur  
Gilles Vigneault

*Un volume de 408 pages — 24,95\$*

Éditions Fides • Éditions du remue-ménage

---

# relations

novembre 1993 3,25\$ no 595

---

## SOMMAIRE

---

### face à l'actualité 259

Trop jeune pour la retraite, trop vieux pour être engagé (V.G.) – Les politiques canadiennes en matière d'aide internationale (C.S.) – Le poids de l'histoire – (Y.L.) – L'après-guerre au Salvador (L.B.)

---

### dossier 263

#### *L'urgence de la formation professionnelle*

Joseph Giguère	Une condition de survie	264
Christian Payeur	Sommes-nous des analphabètes technologiques?	265
Pierre Paquet	Brève histoire de la formation professionnelle	268
Gabrielle Ciesielski et Diane Laberge	Le carrousel de l'employabilité	273
Johanne Deschamps et François Lamarche	Des questions toujours sur la table	276

---

### en bref 283

---

### article 279

Dominique Arel	Ex-URSS: l'effondrement	279
----------------	-------------------------	-----

---

### lectures 284

---

Photographie de la page couverture: Canapresse

## NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

### *Repenser le système pénal*

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à  
Jean-Marc Biron ou Pauline Roy: 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*,  
le jour même de la rencontre.

Le lundi 15 novembre 1993, de 19h30 à 22h00, à la maison Bellarmin  
25 ouest, rue Jarry ouest (métro Jarry). Contribution volontaire : 3,00\$